

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 19 janvier 2012.

Section du dépôt légal

Nouvelles du CALQ

14 novembre 2011



Marie DuPont. Photo : André Cornellier

Marie DuPont et Yvan Gauthier présents à la réunion de l'OPSAC à Whitehorse

La présidente du conseil d'administration, Marie DuPont, et le président-directeur général du CALQ, Yvan Gauthier, participeront à l'assemblée générale annuelle des Organismes publics de soutien aux arts du Canada (OPSAC) qui se tiendra à Whitehorse les 17, 18 et 19 novembre prochains et durant laquelle se déroulera une conférence internationale qui traitera des orientations futures en matière de financement public des arts. Les participants présenteront leurs réflexions sur les environnements en évolution et la pression exercée sur les organismes de financement des arts au Canada et dans le monde. De plus, Yvan Gauthier animera l'atelier intitulé *Environnements en évolution* qui réunira les conférenciers Alan Davey, directeur général du Arts Council England, Stephen Huddart, président-directeur général de la Fondation McConnell et Cynthia White-Thornley, directrice générale de la politique des arts à Patrimoine canadien. Ils évoqueront les facteurs sociétaux, technologiques, démographiques, économiques et politiques ayant des répercussions sur les structures de financement ainsi que les facteurs ayant une incidence sur les artistes, les organismes artistiques, les citoyens et le public.

Journée de la philanthropie à Québec

À l'occasion de la Journée de la philanthropie, le CALQ a invité les représentants des organismes de la culture et des communications de la région de la Capitale-Nationale à un atelier d'information pour découvrir ou mieux connaître le fonctionnement de Mécénat Placements Culture, programme d'appariement destiné aux organismes de la culture et des communications. La session aura lieu le mardi 15 novembre prochain à 14h00 au Domaine Cataract, à Québec, et sera suivie d'une présentation par le PDG du CALQ, Yvan Gauthier, des retombées de Mécénat Placements Culture dans la région de la Capitale-Nationale, depuis sa création.

>>> [renseignements sur le programme Mécénat Placements Culture](#)



Yvan Gauthier, PDG du CALQ, et Louise Roy, présidente du Conseil des arts de Montréal. Photo: Pierre Dury

Nouveau prix destiné aux artistes et aux écrivains du territoire de l'Île de Montréal

À compter de 2012, le CALQ décernera annuellement un prix à un artiste ou un écrivain domicilié sur le territoire de l'Île de Montréal afin d'honorer une oeuvre originale remarquée par ses pairs, les médias et le grand public. La création de ce nouveau prix assorti d'un montant de 5 000 \$ a été annoncée par Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ, lors de la Soirée des Prix de Montréal pour les arts et la culture. Le prix sera remis dans le cadre de la prochaine édition de cet événement d'envergure organisé par le Conseil des arts de Montréal (CAM).

"Je suis très heureux de cette nouvelle collaboration avec le CAM qui est l'un de nos plus

importants partenaires. Le CALQ décerne déjà des prix d'excellence dans toutes les régions du Québec et entend reconnaître la diversité et la grande qualité des réalisations des créateurs oeuvrant sur le territoire de l'Île de Montréal", a déclaré M. Gauthier à cette occasion. >>> [détails](#)



Louis Gagnon de l'Institut culturel Avataq, les artistes Mattiusi Iyaituk et Qumaq Mangiuk-Iyaituk, Francine Royer, chargée d'affaires régionales et internationales au CALQ et Yvan Gauthier, PDG du CALQ. Photo: CALQ. ([cliquer sur la photo pour l'agrandir](#))

Les artistes inuits Qumaq Mangiuk-Iyaituk et Mattiusi Iyaituk séjournent à Montréal

Lancé en 2009 en vertu d'un partenariat entre l'Administration régionale Kativik, l'Institut culturel Avataq et le CALQ, le programme lié au Fonds du Nunavik pour les arts et les lettres soutient les projets d'artistes inuits, bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois ou issus du Nunavik et leur permet d'effectuer une résidence de recherche et de création de deux mois à Montréal. Présentement, le CALQ accueille les artistes visuels Qumaq Mangiuk-Iyaituk et Mattiusi Iyaituk. Des sculptures de ce dernier figurent dans de nombreux musées, dont le Musée des beaux-arts de Montréal et le Musée des beaux-arts du Canada. En contrepartie, des artistes issus des autres régions du Québec peuvent effectuer des résidences de recherche et de création au Nunavik, dans les villages d'Inukjuak ou de Kangiqsujuak. Depuis le lancement du programme, le CALQ a permis à quatre créateurs nunavimiut de venir à Montréal, et à quatre artistes d'autres régions de séjourner au Nunavik. >>> [détails](#)

Six projets d'artistes et d'écrivains autochtones de Montréal sont appuyés par le CALQ

Au terme de la première inscription au Fonds Montréal pour les artistes et écrivains professionnels autochtones, le CALQ a accordé un appui financier totalisant 50 000 \$ pour soutenir six projets issus de pratiques artistiques diverses. Ainsi, les projets de recherche et création de Hannah Claus et Glenna Matoush en arts visuels, de Jean-Eudes Bourdages-Aster (Shauit) et Samuel Tremblay (Samian) en musique, de Lara Kramer en danse et de Joséphine Bacon en littérature ont été choisis parmi les douze dossiers qui ont été soumis au CALQ. Jean-Eudes Bourdages-Aster a reçu 8 000 \$ pour la composition de sept pièces musicales mélangeant le reggae aux influences innues; Joséphine Bacon a obtenu 7 000 \$ pour l'écriture d'un recueil de poèmes ayant pour thème le nomadisme traditionnel et contemporain; un montant de 10 000 \$ a été attribué à Hannah Claus pour la réalisation d'une installation basée sur l'exploration des nuages comme métaphore selon les Haudenosaunee; Samuel Tremblay a reçu 8 000 \$ pour l'écriture de chansons destinées à son prochain album; 7 000 \$ ont été accordés à Glenna Matoush pour la réalisation d'une série de douze peintures sur toile et sur papier fait main et un montant de 10 000 \$ a été alloué à Lara Kramer pour son projet de résidence de création en danse contemporaine au Banff Centre for the Arts.

Ce programme, qui vise les artistes et les écrivains issus des nations abénaquises, algonquines, attikameks, cries, malécites, micmaques, innues, naskapies, huronnes-wendates, mohawks et inuites, s'inscrit dans le cadre de l'entente de partenariat Pour soutenir la création, l'innovation et la diversité des pratiques artistiques professionnelles de la région de Montréal, qui a été conclue en février dernier pour une durée de trois ans avec la Conférence régionale des élus de Montréal, le Conseil des arts de Montréal et le Forum jeunesse de Montréal. Il a été rendu possible grâce à l'étroite collaboration entre le CALQ et le Comité Art Culture du Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal. >>> [détails sur le programme](#)

Hommage à Claude Goyette

Le 4 novembre dernier, le CALQ a tenu une cérémonie en l'honneur de Claude Goyette, récipiendaire d'une bourse de carrière, en présence de près de 80 personnes du milieu du théâtre, d'amis et d'anciens collaborateurs de l'artiste. L'événement a eu lieu à Montréal, au Centre-St-Pierre, à l'occasion du 12^e Congrès du Conseil québécois du théâtre. La metteure en



Le scénographe Claude Goyette et le PDG du CALQ, Yvan Gauthier. Photo: Vista Photo.

scène Martine Beaulne, pour laquelle Claude Goyette a conçu plusieurs scénographies, lui a rendu hommage. Claude Goyette a conçu une centaine de décors pour des productions en théâtre et à l'opéra. Il a travaillé pour les plus grands metteurs en scène québécois.

Diplômé de l'Option-Théâtre du collège Lionel-Groulx et détenteur d'une maîtrise en théâtre à l'Université du Québec à Montréal, Claude Goyette a enseigné la scénographie dans plusieurs institutions québécoises tels l'École supérieure de théâtre de l'Université du Québec à Montréal et le collège Lionel-Groulx. Membre fondateur et président, de 1988 à 1993, de l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec, il a également siégé au Conseil québécois du théâtre, au Conseil supérieur de la formation en arts dramatiques et au Conseil canadien du statut de l'artiste. >>> [détails et photos](#)

Remise de trois Prix à la création artistique du CALQ en région



L'artiste Pauline Voisard, et Marc Drouin, directeur des communications, du mécénat et des territoires du CALQ. Photo: Lauriane Rochon

Centre-du-Québec

L'artiste en arts médiatiques, Pauline Voisard, d'Aston-Jonction, a remporté le Prix à la création artistique du CALQ pour le Centre-du-Québec. Ce prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, a été remis le 28 octobre dernier dans le cadre de GalArt, événement annuel organisé par Culture Centre-du-Québec pour récompenser les créateurs et organismes culturels centricois. Pauline Voisard a amorcé sa carrière en 1973 en Mauricie : journaliste, réalisatrice, comédienne, metteuse en scène et professeure de diction, elle a également réalisé des vidéoclips, des dramatiques et des documentaires pour la télévision. Productrice à Vidéo Femmes depuis 1997, elle a mis sur pied de nombreuses activités favorisant l'émergence et le perfectionnement professionnel des vidéastes. À ce jour, elle a coordonné ou soutenu plus de 150 productions, principalement des documentaires, des vidéos d'art et des fictions, en collaboration avec des organismes du milieu. >>> [détails](#)



La lauréate Nathalie Levasseur, entourée de Mélanie Gosselin, directrice générale du Conseil de la culture des Laurentides et de Marc Drouin, directeur des communications, du mécénat et des territoires au CALQ. Photo: Lucien Lisabelle

Laurentides

Le Prix à la création artistique du CALQ pour la région des Laurentides a été décerné à l'artiste multidisciplinaire Nathalie Levasseur, de Val-David. Le prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, lui a été remis le 4 novembre dernier à Saint-Jérôme dans le cadre de la 22^e édition des Grands Prix de la culture des Laurentides. Artiste multidisciplinaire, interpellée par les comportements de l'homme dans son environnement immédiat, Nathalie Levasseur allie sculpture, installation, oeuvres *in situ*, performance et multimédia. Elle compte à son actif plusieurs expositions solos et collectives au Québec, au Canada, au Japon et en Europe. >>> [détails](#)

Outaouais

La danseuse Sylvie Desrosiers a reçu le Prix à la création artistique du CALQ pour la région de l'Outaouais pour la constance de son parcours artistique, la qualité de son travail de

chorégraphe et son apport à la vie artistique de sa région. Le Prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, lui a été remis dans le cadre du Gala d'excellence Les Culturiades de la Fondation pour les arts, les lettres et la culture en Outaouais le 9 novembre dernier. Depuis plus de 25 ans, Sylvie Desrosiers partage sa carrière entre les arts visuels et la danse. En 2007, elle a fondé DORSALE Danse dans le but de rassembler des artistes aux intérêts communs et aux visions complémentaires tout en appuyant la création, la production d'événements artistiques de qualité et la diffusion de la danse contemporaine ici et ailleurs. L'artiste a plusieurs chorégraphies à son actif ainsi que des participations au Festival Danse Canada. Elle est également directrice du programme de danse contemporaine à The School of Dance d'Ottawa. >>> [détails](#)

Rayonnement international

Harja Waheed, de Art Dubai 2011 au MOMA

Grâce à une bourse de déplacement du CALQ, l'artiste Harja Waheed a pu participer en mars dernier à l'importante foire Art Dubai 2011. Lors de l'événement, le directeur du Museum of Modern Arts (MOMA) de New York a rencontré l'artiste et a fait l'acquisition d'une série de 18 dessins intitulés *The Anouchian Passport Portrait Drawing Series* qui rejoindront la collection permanente du musée.

Les médias français louangent le film *Curling* de Denis Côté

Il y a deux ans, à la suite d'une initiative de la Délégation générale du Québec à Paris ayant reçu l'appui du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, du ministère des Relations internationales et de la Société de développement des entreprises culturelles, deux sélectionneurs de festivals ont été invités aux Rendez-vous du cinéma québécois où ils ont été conquis, entre autres, par un film de Denis Côté, boursier du CALQ. Son film *Curling*, a été sélectionné au festival Paris Cinéma et au Festival international du Film de La Rochelle, tandis que le distributeur français Capricci a assuré la première sortie d'un film de Denis Côté en salles à l'extérieur du Québec. La critique française a louangé les qualités de l'oeuvre, de *Libération* au journal *Le Monde* en passant par *La Croix*, *L'Humanité* et les magazines *Les Inrockuptibles* et *Télérama*.

Les 7 doigts de la main séduisent *Le Monde*

En tournée en France avec ses spectacles *La Vie* et *Psy*, la compagnie Les 7 doigts de la main, dont le CALQ est fier de soutenir les activités, a eu droit à une belle couverture médiatique, notamment dans *Le Monde* qui lui a consacré un article d'une pleine page intitulé "La troupe qui fait de l'ombre au Cirque du Soleil". >>> [lire l'article en ligne](#)



Les bureaux
du Conseil des arts et des lettres du
Québec :

Québec (siège social)

79, boulevard René-Lévesque Est, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5N5
Téléphone: 418 643-1707
Sans frais: 1 800 897-1707
Télécopieur: 418 643-4558

Montréal

500, place d'Armes, 15e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2
Téléphone: 514 864-3350
Sans frais: 1 800 608-3350
Télécopieur: 514 864-4161



Site Web : www.calq.gouv.qc.ca

Suivez le CALQ sur
Facebook et Twitter!

Cette publication est une production de la Direction des relations publiques
du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011. ISSN 1913-472X

[\[INSCRIVEZ-VOUS\]](#)

[\[COMMENTAIRES\]](#)

[\[SE DÉSABONNER\]](#)

[\[ANCIENS NUMÉROS\]](#)



Montréal

Comité des régions - CALQ

Conseils régionaux
de la culture

Prix à la création du CALQ

Soutien accordé
à la région

[Culture Montréal](#)

[Conseil des arts de Montréal](#)

Programmes

- **Vivacité Montréal** : Programme de bourses aux jeunes créateurs immigrants ou des minorités visibles vivant à Montréal. Prochaine date limite d'inscription: **1^{er} décembre 2011** ([Programme et formulaire](#)).
- **Fonds Montréal pour les artistes et écrivains professionnels autochtones** ([programme et formulaire](#))
- **Programme de soutien aux organismes culturels oeuvrant à la diversité des expressions culturelles et au métissage des courants artistiques** ([programme et formulaire](#))
- **Soutien à la consolidation des organismes artistiques de la relève et de soutien à la relève de Montréal.** ([programme et formulaire](#))
- **Ateliers studios Saguenay-Montréal**: la description du programme et le formulaire d'inscription sont sur les sites Web du Conseil des arts de Saguenay (www.conseildesartssaguenay.com) et du Conseil des arts de Montréal (www.artsmontreal.org).

Actualités

Une première pour les artistes et écrivains autochtones de Montréal: Six projets sont appuyés par le CALQ ([communiqué](#) du 10 novembre 2011)

Le CALQ annonce un nouveau prix destiné aux artistes et aux écrivains du territoire de l'Île de Montréal ([communiqué](#) du 3 novembre 2011)

Vivacité Montréal 2010-2011: 31 artistes des communautés culturelles obtiennent des bourses de recherche et de création artistique totalisant 170 000 \$ ([communiqué](#) du 27 juin 2011)

Un appui triennal de 450 000 \$ à la consolidation de 17 organismes de la relève et de soutien à la relève artistique montréalaise ([communiqué](#) du 21 juin 2011 et [fiche détaillant les projets soutenus](#))

Plus de 1 500 000 \$ seront investis à Montréal pour soutenir la création, l'innovation et la diversité des pratiques artistiques ([communiqué](#) et [photo](#) du 18 février 2011 et [faits saillants](#))

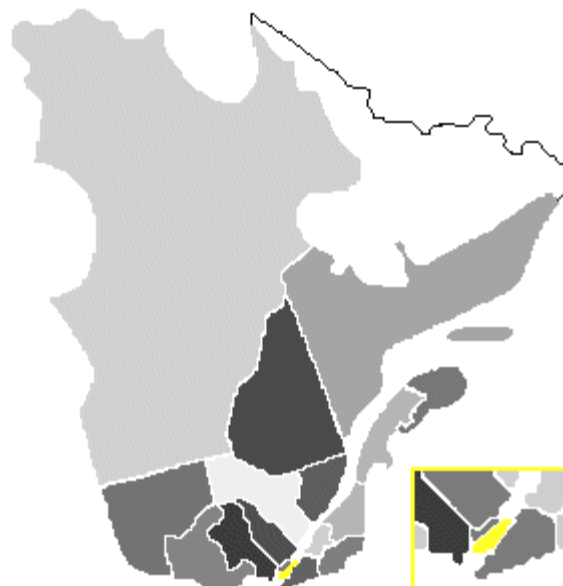
Ateliers studios Saguenay-Montréal : Karine Côté et Malina Cailean, lauréates du concours 2010 ([communiqué](#) du 18 janvier 2011)

Renouvellement de *Vivacité Montréal* : 490 000 \$ en soutien aux créateurs issus de l'immigration ou faisant partie des minorités visibles de Montréal ([communiqué](#) du 13 janvier 2011 et [photo](#))

Soutien des pratiques émergentes : neuf projets innovateurs se démarquent ([communiqué](#) du 30 juin 2010)

Vivacité Montréal 2009-2010 : 28 artistes de la diversité culturelle se partagent 160 000 \$ en bourses de recherche et création artistique ([communiqué](#) du 9 juin 2010)

Mise en place d'un programme d'ateliers studios et de séjour de production à l'intention des artistes en nouveaux médias de la Ville de Saguenay et de l'Île de Montréal ([communiqué](#) du 29 avril 2010)



Le CALQ annonce un nouveau prix destiné aux artistes et aux écrivains du territoire de l'Île de Montréal

Montréal, le 3 novembre 2011 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) est heureux d'annoncer qu'à compter de 2012, il décernera annuellement à un artiste ou un écrivain le **Prix pour la meilleure œuvre artistique présentée ou diffusée sur le territoire de l'Île de Montréal**. Ce nouveau prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, soulignera l'excellence artistique d'une œuvre présentée ou diffusée au cours de l'année précédente.

Tel qu'annoncé par Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ, à la soirée des *Prix de Montréal pour les arts et la culture*, ce prix sera remis dans le cadre de la prochaine édition de cet événement d'envergure organisé par le Conseil des arts de Montréal (CAM).

"Je suis très heureux de cette nouvelle collaboration avec le CAM qui est l'un de nos plus importants partenaires. Le CALQ décerne déjà des prix d'excellence dans toutes les régions du Québec et entend reconnaître la diversité et la grande qualité des réalisations des créateurs œuvrant sur le territoire de l'Île de Montréal", a déclaré Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ.

Ce prix sera accordé à un créateur domicilié sur le territoire de l'Île de Montréal et œuvrant dans l'un des domaines suivants: arts du cirque, arts médiatiques, arts visuels, arts multidisciplinaires, danse, musique, théâtre, métiers d'art, recherche architecturale et littérature. Le prix honorerait un artiste ou un écrivain montréalais qui aura produit une œuvre originale remarquable par ses pairs, les médias et le grand public.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels. Le CALQ est lauréat du prestigieux Prix d'excellence Rayonnement international 2010 de l'Institut d'administration publique du Québec pour son programme de résidences de création.

– 30 –

Renseignements

Marc Drouin

Directeur des communications, du mécénat et des territoires

Conseil des arts et des lettres du Québec

Tél. : 514 864-2930 ou 1 800 608-3350

www.calq.gouv.qc.ca



(cliquer sur la photo pour l'agrandir)

À l'occasion de la soirée de remise des Prix de Montréal, M. **Yvan Gauthier**, président-directeur général du CALQ, a annoncé que, dès 2012, le CALQ décernerait un prix aux créateurs oeuvrant sur le territoire de l'Île de Montréal. Sur la photo, il est en compagnie de madame **Louise Roy**, présidente du Conseil des arts de Montréal. Photo : Pierre Dury

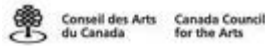


Vivacité Montréal 2010-2011

31 artistes des communautés culturelles obtiennent des bourses de recherche et de création artistique totalisant 170 000 \$



Montréal, le 27 juin 2011 – Les partenaires du programme *Vivacité Montréal* annoncent aujourd'hui l'attribution de 170 000 \$ en bourses à 31 artistes issus de diverses communautés culturelles pour la réalisation de leur projet artistique ou littéraire. Leur sélection fait suite à l'appel de candidatures de février 2011, lequel a enregistré la plus forte participation depuis la création du programme en 2007.



Au nom de tous les partenaires, le président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), monsieur Yvan Gauthier, salue la qualité et la diversité des demandes déposées, "qui démontrent une recherche d'excellence et une remarquable volonté de la part des artistes et des écrivains de contribuer activement au développement et au rayonnement du domaine artistique et littéraire de Montréal et du Québec."



Les bourses accordées permettront, entre autres, la réalisation de divers projets. À titre d'exemple, un pianiste compositeur d'origine haïtienne produira son premier album; une artiste d'origine iranienne créera une pièce de théâtre sonore sur la vie et la mort tragique de la journaliste montréalaise Ziba Zahra Kazemi; un chorégraphe-danseur cubain concevra un solo qu'il interprétera et une romancière d'origine indienne écrira un roman sur l'impact social, politique et économique de l'aide humanitaire dans un pays d'Afrique.



Un comité de sélection pluridisciplinaire a analysé 137 demandes. La bourse moyenne accordée s'élève à environ 6 200 \$ et un peu plus de la moitié de l'enveloppe budgétaire est consacrée aux projets d'artistes de 35 ans et moins. Parmi les 27 projets retenus - dont trois ont été présentés par des collectifs regroupant sept artistes - 12 proviennent du domaine de la musique, cinq des arts visuels, quatre du théâtre, deux des arts médiatiques, deux des arts multidisciplinaires, un de la danse et un de la littérature. La [liste des boursiers de l'inscription 2010-2011](#) est téléchargeable en PDF.



Vivacité Montréal est issu d'une entente de partenariat qui a été signée pour la première fois en 2007 et renouvelée en 2011 pour une période de trois ans. Ce programme vise à appuyer financièrement et à accompagner les artistes et écrivains professionnels issus de l'immigration récente et des minorités visibles dans leurs démarches d'intégration et de participation aux milieux professionnels des arts et des lettres.

Les partenaires financiers de ce programme sont le CALQ, le Conseil des Arts du Canada, la Conférence régionale des élus de Montréal, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le Conseil des arts de Montréal, ainsi que la Fondation du Grand Montréal.

- 30 -

Source :
Carl Allen, directeur des relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
514 864-2930 ou 1 800 608-3350





Un appui triennal de 450 000 \$ à la consolidation de 17 organismes de la relève et de soutien à la relève artistique montréalaise

Montréal, le 21 juin 2011 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal annoncent aujourd'hui l'attribution de 450 000 \$ à 17 organismes artistiques de la relève artistique ou de soutien à la relève artistique. Cet important soutien, échelonné sur trois ans, s'inscrit dans l'entente *Pour soutenir la création, l'innovation et la diversité des pratiques artistiques professionnelles de la région de Montréal*, conclue en février dernier.

"L'attribution de 450 000 \$ est destinée à des organismes dynamiques de Montréal, dotés d'une démarche artistique originale et prometteuse, explique le président-directeur général du CALQ, M. Yvan Gauthier. Ce soutien va leur permettre de consolider leurs assises, d'élaborer et de partager des services communs ou encore de réaliser des projets novateurs."

"C'est avec grand plaisir que la CRÉ de Montréal appuie financièrement la consolidation d'organismes culturels montréalais qui proposent des actions concrètes pour la relève et la propulse à l'avant-scène. Ces 17 organisations contribueront à faire rayonner les talents et la créativité de notre métropole", ajoute madame Manon Barbe, présidente de la CRÉ de Montréal.

Un comité pluridisciplinaire a évalué 56 demandes admissibles au volet *Soutien à la consolidation des organismes de la relève et de soutien à la relève artistique de Montréal*. Le soutien triennal pour chaque organisme varie entre 23 000 \$ et 30 000 \$. Le comité a retenu les projets des organismes suivants:

- quatre projets en danse (la compagnie La Otra Orilla, Mayday Danse, Les Sœurs Schmutt et La Danse sur les routes du Québec);
- quatre en musique (Codes d'accès, Ekumen, Société des Arts libres et Actuels et la Société pour les arts en milieux de la santé);
- trois en théâtre (Théâtre La Centrale, Festival du Jamais Lu et Pétrus);
- trois en arts visuels (Front Froid, Centre des arts actuels Skol, La table à pique-nique);
- un en arts médiatiques (Centre de production et d'exposition Eastern Bloc);
- un en arts multidisciplinaires (OFF.T.A);
- un en arts et lettres (ARCMTL).

Pour connaître les détails des projets soutenus, nous vous invitons à consulter, sur le site Web du CALQ, la [fiche accompagnant ce communiqué](#).

– 30 –

Sources :

Conseil des arts et des lettres du Québec

Carl Allen, directeur Relations publiques

Tél. : 514 864-2930

Sans frais : 1 800 608-3350

www.calq.gouv.qc.ca

Conférence régionale des élus de Montréal

Yvan Thériault, directeur Planification et Communications

Tél. : 514 842-2400 Cell. : 514 233-9019

www.credemontreal.qc.ca





Plus de 1 500 000 \$ seront investis à Montréal pour soutenir la création, l'innovation et la diversité des pratiques artistiques

Montréal, le 18 février 2011 – Le Conseil des arts de Montréal (CAM), le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal) et le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJIM) signent une nouvelle entente de partenariat *Pour soutenir la création, l'innovation et la diversité des pratiques artistiques professionnelles de la région de Montréal.*

Grâce à cette entente, en vigueur jusqu'en 2013, les partenaires effectueront des investissements totalisant plus de 1 500 000 \$, soit une bonification de près de 40 % par rapport à la précédente entente. Ils favoriseront ainsi le développement de la relève artistique et littéraire, le renouveau de la création et de l'innovation en matière de diffusion. Ils soutiendront également les pratiques émergentes, les pratiques faisant appel aux nouvelles technologies, à la diversité des expressions culturelles et au métissage des courants artistiques ainsi que les pratiques des artistes et écrivains professionnels autochtones.

L'engagement financier des partenaires se répartit de la façon suivante : le Conseil des arts de Montréal, 521 000 \$; le Conseil des arts et des lettres du Québec, 515 000 \$; la CRÉ de Montréal, 385 000 \$ et le Forum jeunesse de l'île de Montréal, 133 000 \$. Ces sommes serviront à démarrer différents projets et programmes selon deux grands axes.

"Le soutien artistique et culturel dans toutes les régions du Québec est un enjeu important pour le gouvernement du Québec, a commenté la ministre St-Pierre. Je me réjouis de la nouvelle entente entre le CALQ, la CRÉ, le CAM et le Forum jeunesse car elle démontre l'importance d'un soutien public concerté et assidu afin de doter les artistes, les écrivains et les organismes de la région de Montréal d'outils à la création, à l'innovation et au rayonnement de la diversité des pratiques artistiques professionnelles."

"Le Fonds Montréal pour les artistes et les écrivains professionnels autochtones encouragera non seulement la production et le rayonnement d'œuvres ou d'activités artistiques contemporaines autochtones, mais il en facilitera l'accès au public québécois. J'en suis très heureux, puisque, à coup sûr, cela favorisera l'affirmation d'une identité autochtone diversifiée de même que l'enrichissement de notre patrimoine culturel collectif", a pour sa part indiqué le ministre responsable des Affaires autochtones, M. Geoffrey Kelley.

"La créativité est un des éléments moteurs de la croissance et partant, une des voies privilégiées de développement pour toutes les grandes métropoles. Avec cette Entente, la CRÉ poursuit ses efforts visant à faciliter l'essor des pratiques émergentes novatrices et des avancées technologiques qui contribuent à maintenir Montréal dans le peloton de tête des métropoles créatives", souligne Manon Barbe, la présidente de la CRÉ de Montréal.

Mme Helen Fotopulos, responsable de la culture, du patrimoine, du design et de la condition féminine au comité exécutif de la Ville de Montréal se réjouit que "le Conseil des arts de Montréal participe activement au déploiement de ce grand projet identitaire qu'est Montréal, métropole culturelle qui mise prioritairement sur sa créativité, son originalité et sa diversité. Ce partenariat entre notre Conseil des arts, le Forum jeunesse, la CRÉ et le CALQ s'inscrit dans cette vision inclusive et partagée du développement culturel de Montréal telle que préconisée dans notre Politique et dans le Plan d'action 2007-2017."

"Montréal a la chance de compter un grand nombre de créateurs exceptionnels. Cela est reconnu internationalement. Cette présence d'artistes qui ont choisi de vivre et de travailler à Montréal, cette force créatrice, c'est un de nos atouts majeurs. Et cet atout, il faut absolument le renforcer, le cultiver, le renouveler, voire le dynamiser, pour permettre l'expression de tous les talents." affirme Louise Roy, présidente du Conseil des arts de Montréal.

"En inscrivant les organismes de la diversité culturelle et les artistes autochtones parmi les nouvelles clientèles soutenues dans le cadre de cette entente, le CALQ poursuit son engagement envers les milieux artistique et littéraire pour leur offrir un soutien innovateur, souple et de qualité, avec la précieuse collaboration de nos partenaires", indique pour sa part M. Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ. Il ajoute : "le CALQ contribue de façon importante à faire de Montréal, métropole culturelle, un centre de la création et de la diffusion artistique reconnu sur la scène internationale. En 2009-2010, le CALQ a investi plus de 55 M \$ à Montréal. Cette entente vient encore bonifier ces efforts pour les artistes et organismes de toutes les disciplines."

"Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJIM) se réjouit du renouvellement de cette entente de

partenariat destinée aux artistes professionnels, qui reconnaît l'importance de la relève artistique à Montréal. En tant qu'initiateur du projet Outiller la relève artistique Montréalaise (ORAM), le FJÎM est fier de poursuivre ses efforts afin d'améliorer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes artistes montréalais", déclare Jean-Sébastien Dufresne, le président du Forum jeunesse de l'île de Montréal.

LES DEUX GRANDS AXES DE L'ENTENTE

Outiller la relève artistique montréalaise 2011-2013 (ORAM)

En cohérence avec la démarche de partenariat ORAM entreprise depuis 2005, les partenaires engagent une somme totale de 974 000 \$ pour financer différentes mesures destinées à répondre aux besoins des organismes artistiques et aux artistes professionnels de la relève. Consolidation, réseautage, formations, échanges d'information, transferts d'expériences, activités d'intégration et stages de travail sont les différentes actions qui s'inscrivent dans l'un ou l'autre des quatre volets de cet axe.

La création et l'innovation 2011-2013

Pour contribuer à ce que Montréal continue de se démarquer par l'originalité des œuvres et le dynamisme de ses artistes, les partenaires investissent 580 000 \$ pour soutenir la création, l'innovation et la diversité des pratiques artistiques professionnelles. À cette somme s'ajoute l'engagement financier du CALQ au Fonds Montréal pour les artistes et écrivains professionnels autochtones.

Faits saillants de l'entente.

- 30 -

Sources :

Conseil des arts de Montréal
Christian O'Leary, directeur
Communications et Développement
Tél. : 514 280-3991
Cell. : 514 941-3994
www.artsmontreal.org

Conseil des arts et des lettres du Québec
Carl Allen, directeur
Relations publiques
Tél. : 514 864-2930
Sans frais : 1 800 608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

Conférence régionale des élus de Montréal
Yvan Thériault, directeur
Planification et Communications
Tél. : 514 842-2400
Cell. : 514 233-9019
www.credemontreal.qc.ca



(cliquer sur la photo pour l'agrandir)

De gauche à droite : Mme **Émilie Monnet** (représentante du Comité ART.CULTURE du RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal et artiste multidisciplinaire), Mme **Manon Barbe** (présidente de la Conférence régionale des élus de Montréal), Mme **Christine St-Pierre** (ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine), M. **Geoffrey Kelley** (ministre responsable des Affaires autochtones), Mme **Helen Fotopulos** (responsable de la culture, du patrimoine, du design et de la condition féminine au comité exécutif de la Ville de Montréal), Mme **Louise Roy** (présidente du Conseil des arts de Montréal), M. **Yvan Gauthier** (président-directeur général du Conseil des arts et lettres du Québec) et M. **Jean-Sébastien Dufresne** (président du Forum jeunesse de l'île de Montréal). Photo: Patrick Saad

Communiqué

Entente de partenariat

Pour soutenir la création, l'innovation et la diversité des pratiques artistiques professionnelles de la région de Montréal

Faits saillants

L'entente de partenariat *Pour soutenir la création, l'innovation et la diversité des pratiques artistiques professionnelles de la région de Montréal* est issue d'une collaboration, démarrée en 2007 avec la signature d'une première entente, entre le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, le Conseil des arts de Montréal (CAM) et le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJM).

Cette seconde entente favorisera le développement de la relève artistique et littéraire, le renouveau de la création et l'innovation en matière de diffusion. Elle soutiendra également les pratiques émergentes, les pratiques faisant appel aux nouvelles technologies, à la diversité des expressions culturelles et au métissage des courants artistiques et les pratiques des artistes et des écrivains professionnels autochtones.

Cette entente triennale de plus de 1 500 000 \$ interviendra sur deux axes : *Outiller la relève artistique montréalaise (ORAM)* et *La création et l'innovation*, se traduisant par la mise en place de huit volets d'intervention :

OUTILLER LA RELÈVE ARTISTIQUE MONTRÉLAISE

Volet 1 : Service de référence et de développement

Coordonnera les activités d'ORAM tout en contribuant à l'amélioration des réseaux de la relève artistique et en participant à l'organisation d'activités favorisant l'acquisition de connaissances, le réseautage et l'intégration professionnelle des jeunes artistes.

Investissement sur 3 ans : 176 000 \$

Volet 2 : Soutien aux premières expériences de travail liées au domaine artistique

Mettra en œuvre un programme d'aide financière destinée aux artistes et aux travailleurs culturels, pour soutenir la réalisation de stages de travail dans le domaine artistique et littéraire.

Investissement sur 3 ans : 190 000 \$

Volet 3 : Soutien aux activités de réseautage et d'intégration professionnelle

Favorisera la réalisation d'activités facilitant l'intégration des artistes, des écrivains et des travailleurs culturels de la relève au milieu professionnel.

Investissement sur 3 ans : 158 000 \$

Volet 4 : Soutien à la consolidation des organismes de la relève et de soutien à la relève artistique

Soutiendra des projets de développement organisationnel d'organismes ayant une action artistique structurante sur le territoire, tout en encourageant des façons de faire inédites et des solutions originales.

Investissement sur 3 ans : 450 000 \$

LA CRÉATIVITÉ ET L'INNOVATION

Volet 5 : Soutien aux pratiques émergentes

Soutiendra des projets de création et de diffusion visant à expérimenter les nouvelles technologies, l'exploration transdisciplinaire, le métissage, l'hybridité et l'innovation.

Investissement sur 3 ans : 300 000 \$

Volet 6 : Soutien aux organismes culturels œuvrant à la diversité des expressions culturelles et au métissage des courants artistiques

Soutiendra des projets et des programmes de diffusion assurant le rayonnement des œuvres faisant appel à la diversité des expressions culturelles et au métissage des courants artistiques.

Investissement sur 3 ans : 170 000 \$

Volet 7 : Soutien aux initiatives

Soutiendra le rayonnement des œuvres permettant le positionnement de Montréal comme pôle créatif et l'implantation de plates-formes collaboratives s'appuyant sur les nouvelles technologies.

Investissement sur 3 ans : 110 000 \$

Volet 8 : Fonds Montréal pour les artistes et écrivains professionnels autochtones

Permettra d'encourager la réalisation de projets favorisant l'accès du public québécois aux œuvres et aux productions artistiques réalisées par les Autochtones.

Investissement sur deux ans : Le CALQ s'engage à assurer un taux de subventions équivalent à environ 30 % du total des demandes qui seront faites.



Renouvellement de *Vivacité Montréal* : 490 000 \$ en soutien aux créateurs issus de l'immigration ou faisant partie des minorités visibles de Montréal

Montréal, le 13 janvier 2011 - La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Christine St-Pierre, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Kathleen Weil, et le président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec, M. Yvan Gauthier, ainsi que les représentants des autres partenaires ont souligné le renouvellement du programme de bourses *Vivacité Montréal* pour les trois prochaines années (2011-2013), lors d'une rencontre publique tenue à la Maison de la Culture Ahuntsic-Cartierville.

Ce programme est destiné aux artistes et aux écrivains issus de l'immigration ou faisant partie des minorités visibles de Montréal qui oeuvrent dans les domaines suivants : arts du cirque, arts médiatiques, arts multidisciplinaires, arts visuels, chanson, danse, littérature, métiers d'art, musique, théâtre et recherche architecturale. Nouveauté cette année, le programme est désormais ouvert aux candidats de tous âges.

"Le gouvernement du Québec favorise la participation active de tous les artistes et écrivains qu'ils soient issus de l'immigration ou faisant partie des minorités visibles qui pourront ainsi partager leur vision du monde avec l'ensemble de la population du Québec. Ce programme répond à des besoins importants de la région de Montréal, et nous sommes fiers d'y contribuer", a déclaré Mme St-Pierre.

"Je suis heureuse d'annoncer la participation financière du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles au programme de bourses *Vivacité Montréal* qui vise à soutenir et à encourager le travail des créateurs professionnels venus d'ailleurs. Les artistes et écrivains issus de l'immigration et des minorités visibles contribuent à l'enrichissement de notre société. Montréal est reconnue pour sa vie culturelle ouverte sur le monde et son dynamisme découle en grande partie de la place accordée à la diversité", a déclaré la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Kathleen Weil.

"Le programme *Vivacité Montréal* a fait la preuve du riche potentiel des artistes immigrants ou faisant partie des minorités visibles de Montréal. L'enthousiasme de ces artistes et la qualité de leurs œuvres ont convaincu tous les partenaires de l'importance de renouveler ce programme", a déclaré M. Gauthier, du CALQ, en tant que maître d'œuvre du programme et au nom de tous les autres partenaires.

Simon Brault, vice-président du Conseil des Arts du Canada a ajouté : "Nous croyons que c'est en offrant le stimulus nécessaire à la pratique artistique de nos créateurs de la diversité culturelle par des mécanismes publics de financement, notamment les partenariats publics, que nous arriverons à enrichir le milieu artistique de notre pays".

"Notre diversité culturelle est un moteur important du développement de notre région. Notre avenir ne peut se concevoir sans miser pleinement sur cette richesse collective. Nous sommes fiers d'appuyer ce programme de bourses", souligne Mme Manon Barbe, la présidente de la Conférence régionale des élus de Montréal.

"Montréal, comme Métropole culturelle d'envergure internationale, doit bénéficier de toutes ses énergies créatrices et de toutes ses intelligences artistiques pour se développer. En ouvrant *Vivacité Montréal* à l'ensemble des créateurs issus de l'immigration, je ne doute pas que nous allons encore faire de surprenantes et agréables découvertes", a exprimé Louise Roy du Conseil des arts de Montréal.

Un partenariat exceptionnel

Les six partenaires de ce programme sont le Conseil des arts et des lettres du Québec dont la contribution est de 150 000 \$; le Conseil des Arts du Canada, 150 000 \$; la Conférence régionale des élus de Montréal, 120 000 \$; le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 30 000 \$; le

Conseil des arts de Montréal, 30 000 \$; ainsi que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui est signataire. Pour 2010-2011, le programme bénéficie également d'une participation financière de 10 000 \$ de la Fondation du Grand Montréal. Le budget total de ce programme est de 490 000 \$ qui seront versés sous forme de bourses au cours des prochaines années.

Vivacité Montréal vise à reconnaître la contribution des artistes et des écrivains issus de l'immigration ou faisant partie des minorités visibles de Montréal à la vie artistique et culturelle. Avec le renouvellement de ce programme pour une durée de trois ans, ces créateurs seront mieux soutenus et pourront bénéficier d'un accompagnement pour faciliter leurs démarches d'intégration et de participation aux milieux professionnels des arts et des lettres tout en rendant leurs œuvres davantage accessibles au public montréalais. Les trois premières éditions de ce programme ont permis à 85 artistes de progresser dans leur carrière grâce à l'attribution de bourses totalisant 480 000 \$.

Inscription

La date limite d'inscription pour déposer une demande est le **7 février 2011**. Le programme et le formulaire d'inscription sont disponibles aux bureaux du CALQ ainsi que sur son site Web :

www.calq.gouv.qc.ca/regions/06prog_vivacitemtl.htm. Pour plus de renseignements sur les différents partenaires de ce programme, veuillez consulter leur site Web :

- [Conseil des arts et des lettres du Québec](#)
- [Conseil des Arts du Canada](#)
- [Conférence régionale des élus de Montréal](#)
- [Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles](#)
- [Conseil des arts de Montréal](#)
- [Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine](#)
- [Fondation du Grand Montréal](#)

- 30 -

Source :

Carl Allen
Directeur des relations publiques,
Conseil des arts et des lettres du Québec
514 864-2930 ou 1 800-608-3350



(cliquer sur la photo pour l'agrandir)

Le 13 janvier dernier, l'annonce publique soulignant le renouvellement du programme de bourses *Vivacité Montréal* a réuni les partenaires et les artistes suivants, de gauche à droite : Mme **Marina Boulos-Winton**, présidente et directrice générale de la Fondation du Grand Montréal, Mme **Louise Roy**, présidente du Conseil des arts de Montréal, M. **Yvan Gauthier**, président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec, M. **Fabrice Koffy**, poète urbain, boursier de Vivacité Montréal, Mme **Marites Carino**, vidéaste, boursière de Vivacité Montréal, M. **Simon Brault**, vice-président du Conseil des Arts du Canada, Mme **Christine St-Pierre**, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme **Kathleen Weil**, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme **Manon Barbe**, présidente de la Conférence régionale des élus de Montréal, et l'artiste **Lynda Thalie** qui agissait à titre d'animatrice. Photo : Jean-Guy Thibodeau



SOUTIEN DES PRATIQUES ÉMERGENTES NEUF PROJETS INNOVATEURS SE DÉMARQUENT

Montréal, le 30 juin 2010 – Le Conseil des arts de Montréal (CAM), le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ) annoncent l'attribution des

subventions de la troisième et dernière année du programme triennal Soutien des pratiques émergentes à neuf organismes des arts numériques, des arts visuels, de la danse, de la musique et des nouvelles pratiques artistiques. Ces organismes se partageront 100 000 \$ pour la réalisation de leurs projets allant de l'expérimentation vidéo à l'exploration avec les technologies musicales. Ces projets originaux et innovateurs seront réalisés en 2010-2011.

Parmi les 26 propositions fort intéressantes et marquées par les nouvelles technologies, la transdisciplinarité et l'innovation, le jury de pairs a fait son choix en regard des critères d'excellence, mais aussi de la faisabilité et de l'originalité des propositions.

Au nom de tous les partenaires, la présidente du Conseil des arts de Montréal, Louise Roy, félicite les créateurs qui ont l'audace de repousser les limites de l'art. Ce soutien à la recherche et au risque artistique veut permettre aux artistes montréalais de continuer à se démarquer dans le processus de création/production/diffusion.

Ce programme triennal dispose de crédits annuels de 100 000 \$ et s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre le CAM, le CALQ et la CRÉ de Montréal qui vise à accroître le soutien à des organismes artistiques professionnels de l'île de Montréal.

Arts numériques

Elektra (ACREQ) 10 000 \$
Artificiel.net 10 000 \$
Productions indéfinies (Silophone) 10 000 \$

Arts visuels

Centre d'art et de diffusion Clark 13 000 \$

Danse

Daniel Léveillé Danse (Stéphane Gladyszewski) 13 000 \$

Musique

Ekumen 13 000 \$

Nouvelles pratiques artistiques

Centre de recherche en arts interdisciplinaires 8 000 \$
DARE DARE 10 000 \$
Théâtre Le Pont Bridge 13 000 \$

- 30 -

Source : Christian O'Leary, directeur des communications et du développement
514 280-3991, coleary.p@ville.montreal.qc.ca



Vivacité Montréal 2009-2010 : 28 artistes de la diversité culturelle se partagent 160 000 \$ en bourses de recherche et création artistique

Montréal, le 9 juin 2010 – Les partenaires du programme *Vivacité Montréal* ont fait connaître aujourd'hui les résultats de la troisième inscription : 28 artistes montréalais de 35 ans et moins reçoivent des bourses totalisant 160 000 \$ afin de réaliser des projets en arts de la scène, en arts visuels, en métiers d'art et en littérature.

Fruit d'un partenariat et de la participation financière du Conseil des arts et des lettres du Québec (50 000 \$) et de la Conférence régionale des élus de Montréal (40 000 \$), *Vivacité Montréal* est rendu possible grâce à la participation du Conseil des Arts du Canada (50 000 \$), du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (10 000 \$), de la Fondation du Grand Montréal (10 000 \$), et de l'appui sous forme de services du Conseil des arts de Montréal et du Forum jeunesse de l'île de Montréal.

Au nom de tous les partenaires, M. Yvan Gauthier, président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec, salue les nombreux artistes qui ont déposé une demande de soutien à *Vivacité Montréal*, ce qui démontre bien la popularité de ce programme auprès de la clientèle visée. Il félicite également tous les boursiers pour la qualité de leurs projets, lesquels contribuent à la vitalité et à l'excellence des milieux artistique et littéraire de la métropole québécoise.

Pour l'inscription 2009-2010, un comité de sélection pluridisciplinaire a analysé les demandes de bourses. Parmi les 26 demandes soutenues – dont une a été présentée par un collectif en musique composé de 3 artistes – 7 proviennent du domaine de la musique, 5 des arts médiatiques, 4 des arts visuels, 3 de la danse, 3 du théâtre, 2 de la littérature, un des arts multidisciplinaires et un dernier des métiers d'art. La bourse moyenne s'élève à plus de 5 700 \$.

Parmi les artistes sélectionnés, 75 % sont nés à l'extérieur du Canada. Leur provenance se répartit entre l'Europe, l'Asie, le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et les Antilles. La moyenne d'âge est de 30 ans.

Issu d'une entente de trois ans, *Vivacité Montréal* vise à appuyer financièrement et à accompagner les jeunes artistes et écrivains professionnels de 35 ans et moins issus de l'immigration et des minorités visibles dans leurs premières démarches d'intégration et de participation aux milieux professionnels des arts et des lettres. Ce programme vise également à reconnaître leur contribution à la vie artistique et culturelle montréalaise, à promouvoir l'apport de la relève artistique professionnelle issue de l'immigration ou des minorités visibles et à rendre leurs œuvres accessibles au public montréalais. Jusqu'à présent, *Vivacité Montréal* a permis à 85 jeunes artistes de progresser dans leur carrière grâce à l'attribution de bourses totalisant 480 000 \$.

La [liste des boursiers pour l'inscription 2009-2010](http://www.calq.gouv.qc.ca/regions/06.htm) est disponible sur le site Web du CALQ à l'adresse suivante : <http://www.calq.gouv.qc.ca/regions/06.htm>

– 30 –

Source:
Carl Allen, Directeur des relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
514 864-2930 ou 1 800 608-3350

[← Retour à la page d'accueil](#)



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2011



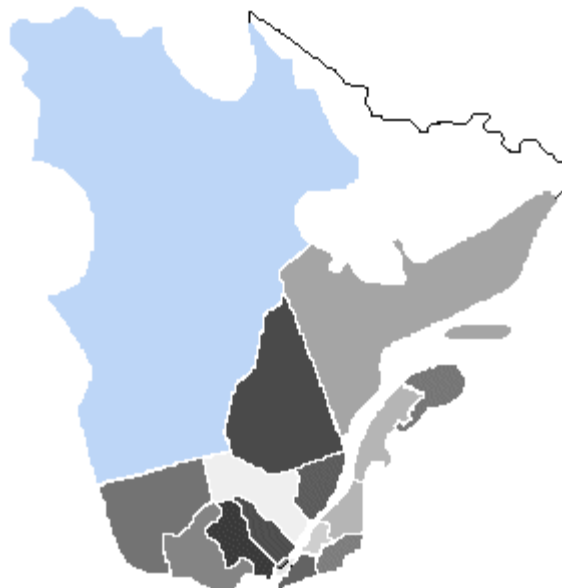
[Retour au sommaire de l'action régionale](#)

Nord-du-Québec Nunavik

Fonds du Nunavik pour les arts et les lettres ([programmes d'aide financière](#))

Dévoilement des noms des boursiers de la 2^e édition du Fonds du Nunavik pour les arts et les lettres ([communiqué](#) du 1^{er} juin 2010)

Une première entente triennale de 260 000 \$ en faveur des artistes du Nunavik ([communiqué](#) du 12 février 2009)



Fonds du Nunavik pour les arts et les lettres Programme d'aide financière 2010-2011

À l'intention des artistes inuits, bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois ou issus du Nunavik :

Volet 1 : [Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels](#)

Volet II - A : [Résidence de recherche et de création à Montréal](#)

À l'intention de tous les artistes et des écrivains québécois qui comptent au moins deux ans de pratique professionnelle :

Volet II – B : [Résidence de recherche et de création pour artistes et écrivains au Nunavik](#) (Inukjuak et Kangiqsujuak)

Comité des régions - CALQ

Prix à la création du CALQ

Soutien accordé à la région

Institut culturel Avataq

Bureau Montréal
4150, rue Sainte-Catherine
Ouest,
Suite 360
Westmount (QC)
H3Z 2Y5
514 989-9031
1 800 361-5029

Bureau Inukjuak
(Québec) J0M 1M0
819 254-8919
819 254-8939
1 866 897-2297

www.avataq.qc.ca

Administration régionale

Kativik

Kujjuaq, Qc, J0M 1C0
819 964-2961
1 977 964-2961



Inukjuak
Photo: Jobie Weetaluktuk



Kangiqsujuak
Photo: Robert Fréchette



Dévoilement des noms des boursiers de la 2e édition du Fonds du Nunavik pour les arts et les lettres

Inuktitut

Montréal, le 1^{er} juin 2010 – L'Institut culturel Avataq, l'Administration régionale Kativik et le Conseil des arts et des lettres du Québec sont heureux d'annoncer les noms des artistes boursiers de la seconde inscription au Fonds du Nunavik pour les arts et les lettres.

Dans le cadre du volet 1, les artistes nunavimmiuts suivants reçoivent chacun une bourse de recherche et de création:

- Johnny Akpahatak, originaire d'Aupaluk (arts visuels)
- Beatrice Deer, originaire de Quaqtak (musique)
- Gilbert George Inukpuk, originaire d'Umiujaq (arts visuels)
- Allison Irqumia, originaire de Puvirnituk (arts visuels)
- Tanya Meshier, originaire de Kuujuaq (arts visuels)
- Pitseolak Pinguatuk, originaire de Kangiqsujuaq (arts visuels)
- Alec Tuckatuck, originaire de Kuujuaaraapik (arts visuels)
- Le collectif composé de Qumaq M. Iyaituk, Minnie Nappatuk, Mary Mosesiapik, Mary Alaku, Kullu Qavavauk and Jobie Kullu, originaires de diverses communautés (arts visuels)
- Le collectif composé de Peter Morgan, Bobby Annanack, Peter Willie Morgan, Jamie Morgan et Peter Joseph Annanack originaires de Kangiqsualujuaq (arts visuels)

Dans le cadre du volet 2 portant sur un échange d'artistes entre le Nord et le Sud, la joaillière Laina Nulukie, originaire d'Inukjuak, ainsi que la peintre montréalaise Mance Lanctôt reçoivent chacune une bourse pour réaliser une résidence de création de deux mois à Montréal et Inukjuak.

Édition 2011

La prochaine date d'inscription au Fonds du Nunavik pour les arts et les lettres est le 15 novembre 2010. Les conditions d'admission et les formulaires d'inscription sont disponibles sur le [site web d'Aumaaggiivik](#). Pour toute question concernant le Fonds du Nunavik ou pour obtenir de l'aide afin de remplir une demande, contactez Martine Dufour, de l'Institut culturel Avataq, au 1 800 361-5029, poste 243, ou Sammy Kudluk, de la Société Makivik, au 819 964-2925.

Issu d'un partenariat de trois ans entre l'Institut culturel Avataq, l'Administration régionale Kativik et le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Fonds du Nunavik a pour but de soutenir les artistes et les écrivains du Nunavik dans la poursuite de leurs projets de création et de contribuer ainsi au rayonnement artistique et culturel du Nunavik.

– 30 –

Martine Dufour
Coordonnatrice d'Aumaaggiivik
Institut culturel Avataq
514 989-9031, poste 243 / 1 800 361-5029
mdufour@avataq.qc.ca

Site Web: www.avataq.qc.ca

[Lien vers le programme](#)



Une première entente triennale de 260 000 \$ en faveur des artistes du Nunavik

Inuktitut

Montréal, le 12 février 2009 – La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Christine St-Pierre, et le ministre responsable du Secrétariat aux Affaires autochtones et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du Québec, M. Pierre Corbeil, ont annoncé aujourd'hui la conclusion d'une première entente triennale dotée d'un budget de 260 000 \$ visant l'amélioration des conditions de pratique des artistes et des écrivains du Nunavik. Ce soutien est rendu possible grâce à un partenariat entre le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et l'Administration régionale Kativik (ARK), qui y contribueront respectivement pour 150 000 \$ et 110 000 \$. À titre d'interlocuteur privilégié dans le domaine des arts et des lettres au Nunavik, l'Institut culturel Avataq assurera la gestion de ce fonds.

L'annonce a été faite au Musée des beaux-arts de Montréal en présence de monsieur Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ, de monsieur Johnny Oovaut, membre du comité administratif de l'ARK, et de monsieur Charlie Arngak, président de l'Institut culturel Avataq.

« Le gouvernement du Québec salue l'engagement de tous les partenaires qui ont permis la concrétisation de cette entente inédite, a déclaré madame Christine St-Pierre. Cette entente contribuera au renforcement de l'identité culturelle du territoire du Nord-du-Québec, en soutenant les échanges entre les artistes du Nord et du Sud et la production d'œuvres de qualité que tous les Québécois pourront apprécier. »

« Cette entente confirme la volonté du gouvernement du Québec de contribuer au développement global de la région du Nord-du-Québec et démontre qu'il croit au potentiel artistique et culturel du Nunavik, a ajouté monsieur Pierre Corbeil. Je suis fier de l'appui du gouvernement qui améliorera les conditions socioéconomiques des artistes inuits et permettra de rendre accessible leurs œuvres à toute leur communauté. »

« Ce partenariat financier est important pour les artistes et les écrivains du Nunavik, car il dynamisera le secteur artistique du Nunavik, permettra d'offrir un soutien accru à nos artistes et insufflera une vigueur nouvelle à l'expression culturelle inuite », a souligné monsieur Johnny Oovaut lors de la conférence de presse.

« L'Institut culturel Avataq est extrêmement fier de cette entente, qui est le fruit d'une collaboration productive et positive entre les signataires. Le fonds du Nunavik pour les arts et la littérature appuiera les artistes talentueux dans une région où les perspectives d'emploi sont limitées et, de ce fait, contribuera à l'essor de leur carrière et rapprochera les communautés et les artistes du Nunavik, en plus de fournir aux artistes une occasion en or d'élargir leurs horizons par l'entremise du volet de résidences de création du Fonds du Nunavik pour les arts et les lettres », a dit pour sa part monsieur Charlie Arngak.

Dans le cadre de l'*Entente spécifique pour l'amélioration des conditions de pratique des artistes et des écrivains de la région du Nord-du-Québec, secteur Kativik*, échelonnée de 2008-2009 à 2010-2011, un montant de 180 000 \$ est dédié au volet I du Fonds du Nunavik pour les arts et les lettres portant sur le soutien des artistes et des écrivains professionnels inuits pour la réalisation de projets artistiques, de programmes de travail et de projets de parrainage ou de mentorat auprès de la relève. Cet appui va ainsi permettre d'accroître les revenus des artistes du Nunavik et d'encourager le développement et la reconnaissance de leur carrière artistique.

Un montant de 50 000 \$ est affecté au volet II, permettant à des artistes inuits de réaliser un séjour de recherche et de création d'une durée de deux mois à Montréal, et aux artistes des autres régions du Québec, de faire une résidence de recherche et de création de la même durée à Inukjuak. Enfin, une somme de 30 000 \$ est réservée à AVATAQ afin de tenir des activités de promotion et de diffusion, d'encadrement et de rôle conseil auprès des artistes et des écrivains et d'assurer la gestion du Fonds du Nunavik pour les arts et les lettres. Les partenaires invitent les artistes à soumettre leur demande pour l'un des deux volets d'ici le **16 mars 2009**.

En 2007-2008, le CALQ et ses partenaires régionaux, essentiellement des conférences régionales des élus, ont ratifié sept ententes portant à 18 le nombre d'ententes conclues dans 15 régions. Ce bilan impressionnant a été rendu possible, entre autres, grâce à une enveloppe budgétaire de 1,5 M\$ de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. L'ARK est réputée agir à titre de conférence régionale des élus pour la région Kativik. Depuis 1994, le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il soutient également le perfectionnement des artistes professionnels.

L'ARK est un organisme non ethnique créé en 1978 suivant la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. L'ARK exerce sa compétence sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55e parallèle dans les domaines suivants : affaires municipales, transports, environnement, police, emploi, formation de la main-d'œuvre, sécurité du revenu, services de garde à l'enfance, ressources renouvelables, aménagement du territoire, sécurité civile et développement économique.

L'Institut culturel Avataq est un organisme caritatif sans but lucratif, créé en 1980 par les Anciens du Nunavik afin de protéger et de défendre la langue et la culture des Inuits du Nord québécois. Depuis sa création, il a mené à terme plusieurs projets en matière de langue, de culture ancestrale, d'art, d'archéologie et de généalogie. L'Institut est aussi le gardien de la Collection d'art inuit du Nunavik.

- 30 -

Sources :

Valérie Rodrigue
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture,
des Communications et de
la Condition féminine
418 380-2310

Kevin Bilodeau
Attaché de presse
Cabinet du ministre responsable
du secrétariat aux Affaires autochtones
et ministre responsable de l'Abitibi-
Témiscamingue et
de la région du Nord-du-Québec
418 646-9131

Renseignements:

Carl Allen
Directeur des relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800 608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

Martine Dufour
Coordonnatrice du Secrétariat des Arts du
Nunavik (Aumaaggiivik)
Institut culturel Avataq
Tél. : 514 989-9031, poste 243
mdufour@avataq.qc.ca
www.avataq.qc.ca

Robert Mackey
Agent des communications
Administration régionale Kativik
819 964-2961, poste 2317
rmackey@krg.ca

← Retour à la page d'accueil



© Gouvernement du Québec, 2010

[Retour au sommaire de l'action régionale](#)

Centre-du-Québec

[Comité des régions - CALQ](#)[Conseils régionaux
de la culture](#)[Prix à la création du CALQ](#)[Soutien accordé
à la région](#)

FONDS DES ARTS ET DES LETTRES DU CENTRE-DU-QUÉBEC 2009-2012 ([programme et formulaire](#))

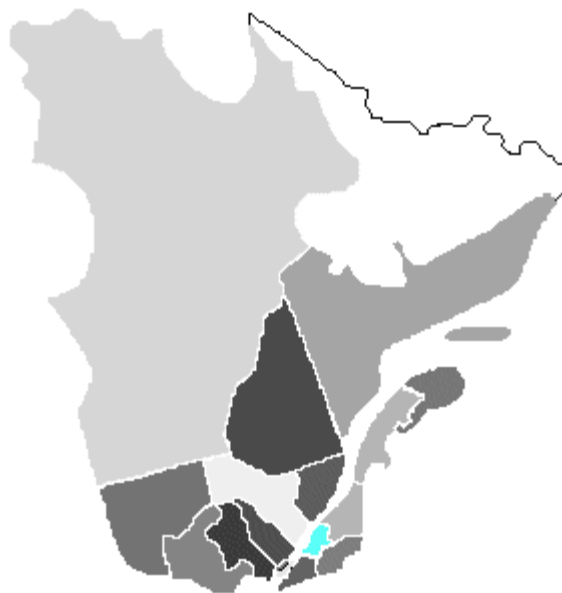
Pauline Voisard remporte le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour le Centre-du-Québec ([communiqué](#) du 28 octobre 2011)

Fonds des arts et des lettres du Centre-du-Québec: Le CALQ et la CRÉCQ accordent 109 570 \$ en bourses à onze artistes de la région du Centre-du-Québec ([communiqué](#) du 25 juillet 2011)

Josée Wingen remporte le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour le Centre-du-Québec ([communiqué](#) du 26 avril 2011 et [photo](#))

FONDS DES ARTS ET DES LETTRES DU CENTRE-DU-QUÉBEC - Nouvel appel de projets pour les artistes professionnels centricois ([communiqué](#) du 18 février 2011)

Fonds des arts et des lettres du Centre-du-Québec: Le CALQ et la CRÉCQ accordent près de 65 000 \$ en bourses à sept artistes de la région du Centre-du-Québec ([communiqué](#) du 16 septembre 2010)



arts et des lettres du Québec pour le Centre-du-Québec

Baie-du-Febvre, le 28 octobre 2011 – Le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour la région du Centre-du-Québec a été décerné à l'artiste en arts médiatiques, Pauline Voisard, d'Aston-Jonction. Ce prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, a été remis dans le cadre de GalArt, événement annuel de Culture Centre-du-Québec visant à récompenser les créateurs et organismes culturels centricois.

Cumulant plus de 30 ans de pratique artistique, particulièrement en arts médiatiques, Pauline Voisard a amorcé sa carrière en 1973 dans la région de la Mauricie : journaliste, réalisatrice à la télévision, comédienne, metteuse en scène et professeure de diction, elle réalise également des vidéoclips, dramatiques, magazines et documentaires à la télévision de Radio-Québec par la suite à Radio-Canada à Trois-Rivières. Arrivée à Vidéo Femmes à Québec en 1997 à titre de productrice, elle y instiguit de nombreuses activités favorisant notamment l'émergence et le perfectionnement professionnel des vidéastes. À ce jour, elle a coordonné ou soutenu plus de 150 productions, principalement des documentaires d'auteur, mais aussi des vidéos d'art, fictions et documents réalisés avec des organismes du milieu. Elle souhaite poursuivre son engagement dans la région au sein d'organismes et à puiser dans sa communauté des idées nouvelles.

Pour Pauline Voisard, un film n'est pas seulement une oeuvre artistique, mais aussi une oeuvre sociale car c'est la responsabilité des artistes de poser un regard sur la société. Elle souhaite que ses films contribuent, à leur manière, à faire avancer les choses, qu'ils soient porteurs. Mentionnons parmi ses récentes réalisations : *Mémoire à la dérive*, moyen métrage sur la maladie d'Alzheimer, et le documentaire *Je vous salue Mariette*, portant sur la quête d'une religieuse, Mariette Milot, qui caresse le rêve de devenir prêtre.

En décernant ce Prix, le CALQ veut démontrer de manière tangible son appui aux créateurs dont le travail et les réalisations dynamisent la vie artistique de leur région. Le CALQ tient également à souligner le talent et la réussite de Pauline Voisard, qui a été recommandée par un comité de sélection formé de pairs et issus de disciplines variées. À cet égard, le CALQ remercie Culture Centre-du-Québec de sa précieuse collaboration.

Le Conseil des arts des lettres du Québec

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels. Pour en connaître davantage sur le CALQ : www.calq.gouv.qc.ca

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec Culture Centre-du-Québec au 819-606-0313, ou par courriel à culture@centre-du-quebec.qc.ca. Visitez également le site Web www.culture.centre-du-quebec.qc.ca pour plus de détails au sujet des activités, de l'organisme ou de ses membres.

- 30 -

Source

Francine Tousignant
Directrice générale
Culture Centre-du-Québec
Tél. : 819 606-0313 poste 222
ftousignant@centre-du-quebec.qc.ca

Renseignements

Marc Drouin
Directeur
Communications, Mécénat et Territoires
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800-608-3350



L'artiste en arts médiatiques, **Pauline Voisard**, a reçu le Prix à la création artistique du CALQ pour la région du Centre-du-Québec à l'occasion de la soirée GalArt, le 27 octobre dernier. Monsieur **Marc Drouin**, directeur des communications, du mécénat et des territoires représentait le CALQ. Photo : Lauriane Rochon



Fonds des arts et des lettres du Centre-du-Québec

Le CALQ et la CRÉCQ accordent 109 570 \$ en bourses à onze artistes de la région du Centre-du-Québec

Centre-du-Québec, le 25 juillet 2011 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec (CRÉCQ) accordent un soutien financier de 109 570 \$ à onze artistes de la région du Centre-du-Québec. Ce soutien, versé en parts égales par le CALQ et la CRÉCQ, dans le cadre du programme du *Fonds des arts et des lettres du Centre-du-Québec*, permettra la réalisation de projets artistiques sur le territoire centricois.

Dans le domaine des arts visuels, mesdames Claudine Brouillard de Drummondville, Amélie Marois de Lyster et monsieur Pierre Tessier de Saint-Pie-de-Guire reçoivent 10 000 \$ chacun. Des bourses de 10 000 \$ sont accordées respectivement à madame Mireille Baril de Bécancour (en danse) et à messieurs Mathieu Fortin de Nicolet et Jean Guy-Lachance de Tingwick (en littérature). En musique, les cinq artistes retenus sont mesdames Audrey Camirand et Hélène Lemay de Warwick (10 000 \$ chacune), ainsi que madame Geneviève Labbé de Victoriaville (9 570 \$) puis messieurs Jean-Luc Lavigne de Notre-Dame-de-Ham (10 000 \$) et Francis Rivard de Tingwick (10 000 \$).

"Une des priorités du CALQ est de favoriser le développement d'activités artistiques sur tout le territoire du Québec en adoptant des actions concertées et adaptées aux besoins des milieux artistiques des régions, explique le président-directeur général du CALQ, M. Yvan Gauthier. La participation du CALQ au *Fonds des arts et des lettres du Centre-du-Québec* témoigne de sa volonté de soutenir la démarche professionnelle des artistes et des écrivains de cette région et d'encourager la reconnaissance de leur travail auprès de la population."

Le soutien aux activités artistiques de ce groupe d'artistes professionnels centricois se veut une contribution significative non seulement au développement de leur carrière, mais également à l'émergence d'une relève de très haute qualité dans la région du Centre-du-Québec. "L'attribution des

présentes bourses est l'occasion d'enrichir l'offre culturelle à nos concitoyens, et ce, aux quatre coins de notre région. La participation de la CRÉ Centre-du-Québec accompagne cette contribution des artistes et de leur art à la définition de l'identité centricoise, au développement du sentiment d'appartenance régionale et à l'enrichissement de notre communauté", déclare pour sa part le président de la CRÉCO, monsieur Maurice Richard.

Le *Fonds des arts et des lettres du Centre-du-Québec* s'adresse aux artistes et aux écrivains, ainsi qu'aux collectifs d'artistes et d'écrivains professionnels à toutes les étapes de leur carrière, incluant la jeune relève. Il vise à soutenir des projets artistiques en partenariat avec la collectivité, à encourager la sensibilisation des publics en facilitant l'accès à la création et aux activités artistiques dans la région et à favoriser l'émergence et l'essor d'une relève artistique.

Les artistes, les écrivains et les collectifs d'artistes et d'écrivains qui désirent s'inscrire au prochain appel de projet du *Fonds des arts et des lettres du Centre-du-Québec* ont jusqu'en avril 2012 pour soumettre leur projet. Le programme et le formulaire d'inscription peuvent être obtenus aux bureaux de la CRÉCO, [sur le site internet du CALQ](#) et auprès du Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec sur le site internet suivant : www.culture.centre-du-quebec.qc.ca.

À propos du CALQ

Le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels. Le CALQ est lauréat du prestigieux Prix d'excellence Rayonnement international 2010 de l'Institut d'administration publique du Québec pour son programme de résidences de création.

- 30 -

Renseignements :

Geneviève Picard
Conseillère en communication
Conseil des arts et des lettres du
Québec
Tél. : 514 864-4293 ou 1 800 608-
3350
www.calq.gouv.qc.ca

Joëlle Jutras
Conseillère en communication par intérim
Conférence régionale des élus du Centre-du-
Québec (CRÉCO)
819 478-1717, poste 225
www.cre.centre-du-quebec.qc.ca



Conseil des arts
et des lettres
Québec 



Josée Wingen remporte le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour le Centre-du-Québec

Sainte-Perpétue, le 26 avril 2011 - Le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour la région du Centre-du-Québec a été décerné à l'artiste en arts visuels, Josée Wingen, de Bécancour. Ce prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, a été remis lors d'un événement organisé spécialement pour l'occasion par Culture Centre-du-Québec au Théâtre du Coq de Sainte-Perpétue.

Influencée par la littérature, l'art, la société, le comportement humain ou animal, tirée du domaine de la sensation, du ludique, de la poésie et de la fiction, la démarche artistique de Josée Wingen – de son nom d'artiste Winji – est intuitive et imaginative. Les thèmes de son travail sont orientés vers la prise de position, le commentaire et le constat face à une situation ou à un événement.

De retour à la création après une pause de deux ans, Josée Wingen présentait *Les coulisses du pouvoir* à la Galerie d'art du Parc de Trois-Rivières en 2010. Au cours des dix dernières années, elle a présenté ses installations et ses sculptures dans le cadre de nombreuses expositions individuelles (*Vanités, Bouées*

de détresse et Bouées de sauvetage, Zone floue, Mangeur de rêves, Case) en plus de sa participation à plusieurs expositions collectives au Québec. De ces expositions découle une constance : chaque pièce est en effet conçue de façon à créer un espace de l'imaginaire où le spectateur est souvent confronté à une gymnastique tant physique qu'intellectuelle. Chaque pièce demande une réponse, un résultat ou, du moins, un questionnement.

Depuis 2002, Josée Wingen est également directrice artistique de la Biennale nationale de sculpture contemporaine de Trois-Rivières, événement qui favorise la diversité des approches, des types de pratiques et ouvre aussi sur les oeuvres qui empruntent à d'autres disciplines et médiums actuels.

En décernant ce Prix, le CALQ poursuit son objectif de soutenir la création artistique en région, favoriser la reconnaissance d'artistes et d'écrivains professionnels dans leur milieu et offrir un soutien tangible à leur carrière. La candidature de Josée Wingen a été recommandée par un comité de sélection interrégional, formé de pairs issus de disciplines variées. À cet égard, le CALQ remercie Culture Centre-du-Québec de sa précieuse collaboration.

Le Conseil des arts des lettres du Québec

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec Culture Centre-du-Québec au 819-606-0313, ou par courriel à culture@centre-du-quebec.qc.ca. Visitez également le site Web www.culture.centre-du-quebec.qc.ca pour plus de détails au sujet des activités, de l'organisme ou de ses membres.

- 30 -

Source

Francine Tousignant
Directrice générale
Culture Centre-du-Québec
Tél. : 819 606-0313 poste 222
ftousignant@centre-du-quebec.qc.ca

Renseignements

Carl Allen
Directeur des Relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930
ou 1 800-608-3350
www.calq.gouv.qc.ca



Réjean Perron, directeur des arts visuels, des arts médiatiques, des métiers d'art et de la littérature au CALQ et l'artiste **Josée Wingen**, récipiendaire du Prix à la création artistique du CALQ pour le Centre-du-Québec. Photo: Claudine Brouillard





FONDS DES ARTS ET DES LETTRES DU CENTRE-DU-QUÉBEC Nouvel appel de projets pour les artistes professionnels centricois

Centre-du-Québec, le 18 février 2011 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec (CRÉCQ) invitent les artistes professionnels centricois à déposer un projet au *Fonds des arts et des lettres du Centre-du-Québec*. Celui-ci dispose d'un budget total de 130 000 \$ afin de soutenir des projets artistiques en lien avec la communauté. Culture Centre-du-Québec (CCQ) participe à la promotion du fonds régional et assure un accompagnement auprès des demandeurs.

Le *Fonds des arts et des lettres du Centre-du-Québec* s'adresse aux artistes, aux écrivains ainsi qu'aux collectifs d'artistes et d'écrivains professionnels du Centre-du-Québec qui oeuvrent dans les domaines des arts visuels, des arts médiatiques, des métiers d'art, de la chanson, de la danse, de la musique, du théâtre, des arts du cirque, des arts multidisciplinaires, de la littérature et du conte et de la recherche architecturale. Il vise notamment à accroître et à diversifier les sources de revenus des artistes et des collectifs d'artistes, à soutenir des projets artistiques en partenariat avec la collectivité, à stimuler des activités artistiques propices au développement de la carrière des artistes et à l'émergence d'une relève régionale.

Prochaine date limite d'inscription

Les artistes et les écrivains professionnels de la région du Centre-du-Québec ont jusqu'au **11 avril 2011** pour déposer leur demande de bourse. La description et le formulaire d'inscription du *Fonds des arts et des lettres du Centre-du-Québec* sont offerts sur le site Web du CALQ, au

www.calq.gouv.qc.ca/regions/17prog_cdq.htm, auprès de la CRÉCQ au www.cre.centre-du-quebec.qc.ca et de Culture Centre-du-Québec, au www.culture.centre-du-quebec.qc.ca.

Séance d'information et formation offertes

Culture Centre-du-Québec tiendra une **séance d'information sur le *Fonds des arts et des lettres du Centre-du-Québec* le mardi 22 février 2011, à 17 h**, au 17600, rue Béliveau, local 201 à Bécancour (secteur St-Grégoire). Madame Patricia Nadeau, chargée d'affaires régionales au CALQ, animera cette rencontre qui prendra la formule d'un 5 à 7. Par ailleurs, une formation organisée par le Conseil de la culture, soit "Rédaction en demande de bourses - Fonds régional" sera donnée par Linda Venne le **26 février de 9 h à 17 h** à Drummondville.

Culture Centre-du-Québec invite les artistes à réserver leur place à cette séance d'information et à s'inscrire à la formation continue en composant le 819 606-0313.

Les partenaires

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels. Le CALQ est lauréat du prestigieux Prix d'excellence Rayonnement international 2010 de l'Institut d'administration publique du Québec pour son programme de résidences de création.

Mise en place en 1997, la CRÉ du Centre-du-Québec est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour le territoire du Centre-du-Québec. En concertation avec ses partenaires, elle voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel, communautaire et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

Étroitement associé au développement culturel de la région depuis sept ans, Culture Centre-du-Québec regroupe, concerte, représente et offre des services aux organismes, artistes et intervenants culturels de l'ensemble des domaines artistiques et culturels sur le territoire centricois. Au coeur de ses activités, la concertation mène à des actions de développement, de sensibilisation, de représentation et de promotion et lui permet de jouer un rôle-conseil en arts et culture auprès de différents partenaires.

Directeur des relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800 608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

Pierre-Alain Manseau
Conseiller en développement
CRÉ du Centre-du-Québec
Tél. : 819 478-1717
www.cre.centre-du-quebec.qc.ca

Francine Tousignant
Directrice générale
Culture Centre-du-Québec
Tél. : 819 606-0313
www.culture.centre-du-quebec.qc.ca



Fonds des arts et des lettres du Centre-du-Québec Le CALQ et la CRÉCQ accordent près de 65 000 \$ en bourses à sept artistes de la région du Centre-du-Québec

Communiqué

Centre-du-Québec, le 16 septembre 2010 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec (CRÉCQ) accordent un soutien financier de près de 65 000 \$ à sept artistes de la région du Centre-du-Québec. Ce soutien, versé en parts égales par le CALQ et le CRÉCQ dans le cadre du programme du *Fonds des arts et des lettres du Centre-du-Québec*, permettra la réalisation de projets artistiques.

Dans le domaine des arts visuels, Julie Lambert (Drummondville) reçoit 10 000 \$, Dominique Laquerre (Chesterville) 9 450 \$ et Laurianne Rochon (Saint-Guillaume) 5 348 \$. Des bourses de 10 000 \$ ont été accordées respectivement à Micaël Morissette (Drummondville) en danse, à Pauline Voisard (Aston-Jonction) en arts médiatiques et à Jean Massé (Victoriaville) en musique. Enfin, une bourse de 9 450 \$ a été attribuée à Brigitte Charpentier (Saint-Christophe d'Arthabaska) pour la réalisation d'un projet en théâtre.

"Une des priorités du CALQ est de favoriser le développement d'activités artistiques sur tout le territoire du Québec en adoptant des actions concertées et adaptées aux besoins des milieux artistiques des régions, explique le président-directeur général du CALQ, M. Yvan Gauthier. Sa participation au Fonds des arts et des lettres du Centre-du-Québec témoigne ainsi de sa volonté de soutenir la démarche professionnelle des artistes et des écrivains de la région et d'encourager la reconnaissance de leur travail auprès de la population."

Le soutien aux activités artistiques de ce groupe d'artistes professionnels centricois se veut une contribution significative non seulement au développement de leur carrière mais également à l'émergence d'une relève de très haute qualité dans la région du Centre-du-Québec. "L'attribution des présentes bourses est l'occasion d'enrichir l'offre culturelle à nos concitoyens, et ce, aux quatre coins de notre région. La participation de la CRÉ du Centre-du-Québec accompagne cette contribution des artistes et de leur art à la définition de l'identité centricoise, au développement du sentiment d'appartenance régionale et à l'enrichissement de notre communauté", déclare pour sa part le président de la CRÉCQ, M. Maurice Richard.

Le Fonds des arts et des lettres du Centre-du-Québec s'adresse aux artistes et aux écrivains, ainsi qu'aux collectifs d'artistes et d'écrivains professionnels à toutes les étapes de leur carrière, incluant la jeune relève. Il vise à soutenir des projets artistiques en partenariat avec la collectivité, à encourager la sensibilisation des publics en facilitant l'accès à la création et aux activités artistiques dans la région et à favoriser l'émergence et l'essor d'une relève artistique.

Les artistes, les écrivains et les collectifs d'artistes et d'écrivains qui désirent s'inscrire au *Fonds des arts et des lettres du Centre-du-Québec* ont jusqu'au **11 avril 2011** pour soumettre leur projet. Le programme et le formulaire d'inscription peuvent être obtenus aux bureaux de la CRÉ, [sur le site Web du CALQ](http://www.culture.centre-du-quebec.qc.ca) et auprès du Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec, au www.culture.centre-du-quebec.qc.ca.

À propos du CALQ

Depuis 15 ans, le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise

le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient également le perfectionnement des artistes professionnels.

- 30 -

Renseignements :

Carl Allen
Directeur des relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800 608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

Pierre-Alain Manseau
Conseiller en développement
CRÉ du Centre-du-Québec
819 478-1717
www.cre.centre-du-quebec.qc.ca

 [Retour à la page d'accueil](#)



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2011


[Retour au sommaire de l'action régionale](#)

Laurentides

Fonds des Laurentides pour les arts et les lettres

- [Programme d'aide financière pour les artistes et les écrivains](#)
- [Programme pour les organismes artistiques professionnels](#)

L'artiste **Nathalie Levasseur** reçoit le Prix à la création artistique du CALQ pour la région des Laurentides ([communiqué](#) du 4 novembre 2011)

Résultats de l'inscription au Fonds pour les arts et les lettres des Laurentides : Près de 100 000 \$ à neuf artistes ([communiqué](#) du 30 juin 2011)

Fonds pour les arts et les lettres des Laurentides : La CRÉ et le CALQ accordent 65 500 \$ à 7 organismes ([communiqué](#) du 30 juin 2011)

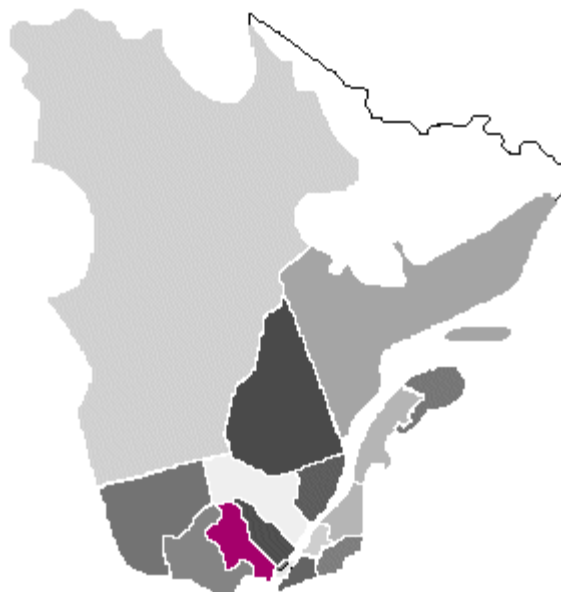
Fonds pour les arts et les lettres des Laurentides : 79 500 \$ à 6 organismes ([communiqué](#) du 30 juin 2011)

Le secteur des arts et des lettres des Laurentides bénéficie d'un soutien triennal de 585 000 \$ grâce à une entente entre le CALQ, la CRÉ et le Forum Jeunesse ([communiqué](#) du 5 novembre 2010)

L'artiste **Alain-Marie Tremblay** reçoit le Prix à la création artistique du CALQ pour la région des Laurentides ([communiqué et photo](#) du 4 novembre 2010)

Fonds des Laurentides pour les arts et les lettres 2009-2010: douze artistes reçoivent plus de 100 000 \$ ([communiqué](#) du 29 juin 2010)

L'artiste **Nadia Myre** reçoit le Prix à la création artistique du CALQ pour la région des Laurentides ([communiqué](#) du 5 novembre 2009)





La lauréate du Prix à la création artistique pour la région des Laurentides, Nathalie Levasseur, artiste multidisciplinaire, entourée de Mme Mélanie Gosselin, directrice générale du Conseil de la culture des Laurentides et de M. Marc Drouin, directeur des communications, du mécénat et des territoires au CALQ.
Photo : Lucien Lisabelle

COMMUNIQUÉ



L'artiste Nathalie Levasseur reçoit le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région des Laurentides

Saint-Jérôme, le 4 novembre 2011 – Le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour la région des Laurentides a été décerné à l'artiste multidisciplinaire Nathalie Levasseur, de Val-David. Le prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, lui a été remis à Saint-Jérôme dans le cadre de la 22^e édition des Grands Prix de la culture des Laurentides.

Artiste multidisciplinaire, interpellée par les comportements de l'homme dans son environnement immédiat, Nathalie Levasseur allie sculpture, installation, œuvres *in situ*, performance et multimédia. Elle compte à son actif plusieurs expositions solos et collectives au Québec, au Canada, au Japon et en Europe. Mettant à profit son expérience des techniques ancestrales, Nathalie Levasseur crée des assemblages sculpturaux de substances organiques hétérogènes dans une optique résolument contemporaine. Elle présente ses œuvres sous forme d'assemblages, d'installations et d'environnements intégrant divers matériaux d'origine végétale, animale, minérale ou humaine. Nathalie Levasseur considère sa pratique artistique comme un art de l'assemblage et de la cohésion. Par la cueillette de matières et d'objets, de documents et témoignages, elle explore les structures culturelles qui ont permis au genre humain, tout au long de l'Histoire, de s'adapter à chacun de ses territoires.

En décernant ce Prix, le CALQ veut démontrer de manière tangible son appui aux créateurs dont le travail et les réalisations dynamisent la vie artistique de leur région. La candidature de Nathalie Levasseur a été recommandée par un comité de sélection formé de pairs, issus de disciplines variées, et provenant de différentes régions du Québec, qui a souligné la grande qualité de son travail notamment par la lecture sensible et intelligente des lieux dans lesquels elle intervient et l'appropriation qu'elle fait de la vannerie. Le comité a également reconnu son travail de sensibilisation et de médiation culturelle qu'elle a développé au sein de la communauté. Le CALQ tient à remercier le Conseil de la culture des Laurentides de sa précieuse collaboration.

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans

les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels. Pour en connaître davantage sur le CALQ : www.calq.gouv.qc.ca

Le Conseil de la culture des Laurentides est l'organisme de référence en matière de développement culturel sur le territoire des Laurentides. Ses services sont offerts à l'ensemble des professionnels du milieu artistique et culturel de la région. Il s'implique activement dans la vie culturelle régionale, notamment en organisant l'événement Les Grands Prix de la culture des Laurentides. Grâce à un accord de coopération entre le CCL et le CALQ, le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région des Laurentides est remis dans le cadre de cet événement pour la 13e année consécutive en 2011.

- 30 -

Source

Ugo Monticone
Responsable des communications
Conseil de la culture des Laurentides
communications@culturelaurentides.com
Tél. : 450 432-2425 poste 102
www.culturelaurentides.com

Renseignements

Marc Drouin
Directeur des communications, du mécénat
et des territoires
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou
1 800-608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

COMMUNIQUÉ



Résultats de l'inscription au Fonds pour les arts et les lettres des Laurentides : Près de 100 000 \$ à neuf artistes

St-Jérôme, le 30 juin 2011 – Le Forum Jeunesse des Laurentides, la Conférence régionale des élus (CRÉ) des Laurentides et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) dévoilent aujourd'hui les résultats de la première inscription au volet dédié aux artistes et écrivains professionnels du programme *Fonds des Laurentides pour les arts et les lettres 2010-2013*.

Des bourses totalisant 98 282 \$ ont été accordées à neuf artistes en vue de réaliser des projets en arts médiatiques, en arts visuels, en littérature, en métiers d'art et en musique. Les demandes ont été analysées par un comité composé de quatre membres du domaine des arts et des lettres provenant majoritairement des Laurentides, et qui ont été sélectionnés pour leurs compétences et leur expérience professionnelle. La prochaine date d'inscription est le 23 janvier 2012.

"Le Forum jeunesse des Laurentides est très fier d'être partenaire du *Fonds des Laurentides pour les arts et les lettres* et considère ce Fonds comme un véritable levier qui contribue au développement et à l'intégration professionnelle des artistes de la relève dans la région. Les résultats nous démontrent la créativité et la qualité de nos artistes laurentidiens", a déclaré Mme Jenny Ménage, présidente du Forum jeunesse des Laurentides.

M. Marc Gascon, président de la CRÉ des Laurentides, s'est dit pour sa part heureux de ces résultats pour l'année 2010-2011, lesquels "attestent de la qualité et du talent de nos artistes de la région, et augurent bien pour les deux prochaines années de notre entente régionale".

M. Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ, remercie pour sa part tous les artistes et les écrivains professionnels qui ont déposé une demande. Il profite de l'occasion pour souligner la qualité et la diversité des projets artistiques soutenus, "qui témoignent de la vitalité de la création dans la région des Laurentides, en particulier chez la relève, et de l'intérêt de la communauté artistique et littéraire pour faire rayonner les arts et les lettres sur son territoire en collaboration avec des partenaires locaux".

Les artistes soutenus

Une bourse de 20 000 \$ a été attribuée au collectif d'artistes composé de **Louis-Philippe Besner**, de Boisbriand, **Ugo Monticone** et **Julie Corbeil**, tous deux de Prévost, afin de produire une série de films d'art sur la relation des créateurs laurentiens avec leur mentor japonais, en partenariat avec la Télévision des Basses-Laurentides.

L'artiste en arts multidisciplinaires **Nathalie Levasseur**, de Val-David, obtient une bourse de 15 000 \$ dans le but de créer une performance interactive, qui sera présentée en partenariat avec le Centre d'exposition et le Centre collégial de Mont-Laurier, le Comité de la gare de Prévost, le centre de diffusion LézArts Loco, l'atelier de tissage de la Maison Emmanuel et le Musée Zénon Alary.

L'artiste en arts visuels de Saint-Eustache, **Nelly Roy**, reçoit 15 000 \$ en vue d'élaborer un corpus d'oeuvres picturales portant sur les membres de quatre familles immigrantes de la région, avec la participation de l'organisme Le Coffret.

Caroline Hébert, une artiste en métiers d'art de Saint-Jérôme, obtient 15 000 \$ pour réaliser une murale de verre témoignant des valeurs des élèves de l'école Prévost à Saint-Jérôme.

Par ailleurs, une bourse de 13 850 \$ est attribuée à l'artiste en arts visuels **Suzanne Lafrance**, de Blainville, pour la création de dix grands dessins, en partenariat avec le Théâtre Lionel-Groulx.

L'auteure, compositrice et interprète **Félicia Tremblay**, de Saint-Jérôme, reçoit 10 632 \$ pour produire un répertoire de chansons et un recueil de poésie à partir d'échanges avec des groupes d'élèves de la polyvalente de Saint-Jérôme.

Enfin, une bourse de 8 800 \$ est attribuée au poète **Jérôme Lafond**, de Saint-Jérôme, afin de lui permettre d'écrire le *Journal d'un ornithorynque*, avec l'appui de l'auteure Monique Pariseau.

Les partenaires

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels. Le CALQ est lauréat du prestigieux Prix d'excellence Rayonnement international 2010 de l'Institut d'administration publique du Québec pour son programme de résidences de création.

Instituée en vertu de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire*, la CRÉ des Laurentides est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional. À ce titre, la CRÉ assume un large mandat de concertation auprès des divers acteurs locaux, régionaux et nationaux, et ce, dans plusieurs secteurs d'activité, dont la culture.

Le Forum jeunesse des Laurentides est un organisme jeunesse composé et administré par des jeunes de 18 à 35 ans. Depuis 10 ans, il représente la voix des jeunes dans le développement de la région. Son rôle est de supporter des projets structurants pour améliorer la qualité de vie des jeunes des Laurentides et à les encourager à participer au développement de leur communauté. Le Forum jeunesse des Laurentides est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

- 30 -

Renseignements :

Carl Allen
Directeur des relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800 608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

Louis Pilon
Conseiller stratégique
Affaires institutionnelles et politiques
Conférence régionale des élus des
Laurentides
Tél. : 450 436-3111, poste 227
www.crelaurentides.qc.ca



**Fonds pour les arts et les lettres des Laurentides :
La CRÉ et le CALQ accordent 65 500 \$ à 7 organismes**

St-Jérôme, le 30 juin 2011 – La Conférence régionale des élus (CRÉ) des Laurentides et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) dévoilent aujourd'hui les noms des organismes professionnels qui reçoivent un soutien de 65 000 \$ de la part de ces deux partenaires à la suite de la première inscription au programme *Fonds des Laurentides pour les arts et les lettres 2010-2013*. Ce montant va permettre la réalisation et la diffusion de projets artistiques, le développement de nouveaux publics ainsi que la consolidation d'organismes artistiques.

Le **Centre de l'image et de l'estampe de Mirabel** reçoit 15 000 \$ pour la création d'une exposition sur les jeunes artistes de la relève présentée au Centre culturel de Kanawake et au Musée des Jésuites à Québec. Un montant de 10 000 \$ a été attribué au centre d'artistes **Praxis art actuel** de Sainte-Thérèse en vue de consolider sa structure organisationnelle. Le même montant a également été accordé au **Petit Théâtre du Nord** pour mettre en oeuvre de nouvelles stratégies d'accès aux arts et aux lettres dans la région des Laurentides. Le **Festival Opéra de Saint-Eustache** obtient aussi 10 000 \$ pour la tenue de sa deuxième édition tout comme l'**Association des auteurs des Laurentides** pour la tenue de son projet *Rentrée littéraire*. La compagnie de Saint-Jérôme, **Utopia Théâtre**, obtient 5 500 \$ en vue de présenter les oeuvres *Cap sur Feydeau*, *L'Affaire Ronsoloni* et *Rushé*. Grâce à un soutien de 5 000 \$, **Visionn'arts et spectacles** réalisera le projet *Visionnart : La tournée*.

M. Marc Gascon, président de la CRÉ des Laurentides, se dit heureux de voir que l'Entente régionale 2010-2013, conclue conjointement avec le CALQ, permet d'offrir une telle aide aux organismes, car "nous savons à quel point les organismes culturels travaillent très souvent d'arrache-pied afin de trouver le financement nécessaire à leur fonctionnement ainsi qu'à la tenue d'événements artistiques".

M. Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ, souligne quant à lui la qualité et la diversité des organismes artistiques qui sont soutenus, "lesquels témoignent de la vitalité artistique et littéraire de la région des Laurentides".

Les demandes ont été analysées par un comité composé de quatre membres du domaine des arts et des lettres provenant majoritairement des Laurentides, et qui ont été sélectionnés pour leurs compétences et leur expérience professionnelle. La prochaine date limite d'inscription est le 23 janvier 2012.

- 30 -

Renseignements :

Carl Allen
Directeur des relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800 608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

Louis Pilon
Conseiller stratégique
Affaires institutionnelles et politiques
Conférence régionale des élus des
Laurentides
Tél. : 450 436-3111, poste 227
www.crelaurentides.qc.ca

COMMUNIQUÉ



**Fonds pour les arts et les lettres des Laurentides :
79 500 \$ à 6 organismes**

St-Jérôme, le 30 juin 2011 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Conférence régionale des élus (CRÉ) des Laurentides, le Centre local de développement (CLD) des Laurentides, la MRC d'Argenteuil ainsi que la MRC et le CLD d'Antoine-Labelle sont fiers de s'associer au dévoilement

aujourd'hui des noms des organismes professionnels qui reçoivent un soutien de 79 500 \$ de leur part à la suite de la première inscription du volet 2 du programme *Fonds des Laurentides pour les arts et les lettres 2010-2013*.

Le CALQ, la CRÉ, le CLD et la MRC d'Antoine Labelle accordent ainsi un soutien à la troupe **Noble théâtre des trous siffleux** (16 000 \$) et au groupe **Les Précambriens** (5 000 \$). De même, le CALQ, la CRÉ et le CLD des Laurentides accordent une aide financière au **Festi Jazz Mont-Tremblant** (20 000 \$), à **l'Atelier de l'Île** (16 000 \$) et à **La Maison du village-Centre d'exposition de Val-David** (10 000 \$). Enfin, l'organisme **La Route des Arts du Grand Argenteuil** reçoit pour sa part une subvention provenant du CALQ, de la CRÉ et de la MRC d'Argenteuil (12 500 \$). Tous ces montants vont permettre la réalisation et la diffusion de projets artistiques, le développement de nouveaux publics ainsi que la consolidation d'organismes artistiques.

Les demandes ont été analysées par un comité composé de quatre membres du domaine des arts et des lettres provenant majoritairement des Laurentides, et qui ont été sélectionnés pour leurs compétences et leur expérience professionnelle. La prochaine date d'inscription du volet Soutien aux organismes artistiques et professionnels est le **23 janvier 2012**.

MRC et CLD : Nouveaux partenaires régionaux

En regard de leur statut d'interlocuteurs privilégiés auprès des organismes en création, en production et en diffusion du domaine des arts et des lettres de leur territoire, la MRC D'Argenteuil, le CLD et la MRC d'Antoine-Labelle ainsi que le CLD de la MRC des Laurentides se sont joints à la nouvelle entente triennale signée en septembre 2010 entre le CALQ, la CRÉ et le Forum Jeunesse des Laurentides, laquelle a permis la création du *Fonds pour les arts et les lettres des Laurentides*.

- 30 -

Renseignements :

Carl Allen
Directeur des relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800 608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

Louis Pilon
Conseiller stratégique
Affaires institutionnelles et politiques
Conférence régionale des élus des
Laurentides
Tél. : 450 436-3111, poste 227
www.crelaurentides.qc.ca



COMMUNIQUÉ



Le secteur des arts et des lettres des Laurentides bénéficie d'un soutien triennal de 585 000 \$ grâce à une entente entre le CALQ, la CRÉ et le Forum Jeunesse

Saint-Jérôme, le 5 novembre 2010 – M. Yvan Gauthier, président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), M. François Cantin, vice-président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) des Laurentides, M. Francis Lamontagne, président du Forum Jeunesse des Laurentides, et Mme Hélène Tremblay, présidente du Conseil de la culture des Laurentides (CCL), ont annoncé aujourd'hui le renouvellement d'une entente permettant l'attribution sur trois ans d'un fonds de 585 000 \$ en faveur des arts et des lettres de la région des Laurentides.

Ce fonds comprend un volet pour les artistes et les écrivains professionnels afin de réaliser des projets artistiques en lien avec la communauté. Le Forum Jeunesse accorde à ce volet 150 000 \$, le CALQ et la CRÉ 75 000 \$ chacun. De plus, le CALQ et la CRÉ investissent respectivement 150 000 \$ et 120 000 \$ dans un volet destiné à la consolidation d'organismes artistiques professionnels. Enfin, un montant de 15 000 \$ est accordé au Conseil de la Culture des Laurentides pour le soutien à la promotion et à la diffusion du Fonds. Par rapport à la précédente entente 2007-2010, il s'agit d'une augmentation de 30 000 \$ pour le bénéfice des artistes, des écrivains et des organismes artistiques professionnels des Laurentides.

Le président-directeur général du CALQ s'est dit particulièrement heureux de voir l'entente bonifiée :
"Cette entente s'inscrit dans la volonté du Conseil d'offrir dans toutes les régions du Québec un soutien

complémentaire et adapté, en collaboration avec des partenaires à l'écoute des besoins des milieux artistique et littéraire de leur territoire, a déclaré M. Yvan Gauthier. Grâce à cette entente, le CALQ soutient activement le dynamisme et le rayonnement des arts et des lettres de la région des Laurentides."

Le vice-présidente de la CRÉ, pour sa part, mentionne que *"l'expérience de la première entente 2007-2010 s'est avérée concluante dans le soutien aux artistes puisqu'au total, c'est près d'une trentaine d'artistes de chez nous qui se sont mérité une bourse. Aussi, lorsque le CALQ nous a manifesté son intérêt à conclure avec nous une nouvelle entente régionale, nous étions déjà convaincus que c'était une bonne idée ! De plus, cette nouvelle entente 2010-2013 innove véritablement car elle contient un volet entièrement consacré pour le soutien aux organismes culturels."*

Francis Lamontagne, président du Forum jeunesse des Laurentides souligne qu'*"au cours des trois dernières années, le Fonds des Laurentides pour les arts et les lettres a été un levier important pour le développement et l'intégration professionnelle des artistes de la relève dans la région. Nous sommes donc heureux de poursuivre notre collaboration avec les partenaires dans le cadre de cette nouvelle entente et ainsi favoriser la pleine participation des jeunes au développement culturel des Laurentides. Encore une fois, nous entendons promouvoir l'implication de jeunes artistes et écrivains professionnels et encourager l'émergence d'une relève forte."*

Selon Hélène Tremblay, présidente du CCL : *"Notre équipe participera dès aujourd'hui à la promotion et à la diffusion de ce Fonds régional, mais également elle sera disponible pour soutenir et accompagner les artistes et les organismes qui le désireront."* En effet, le service-conseil et le service de formation continue du CCL seront disponibles pour les personnes intéressées à recevoir de l'aide dans la préparation de leur projet.

Inscription pour 2010-2011

Une séance d'information sur le programme du *Fonds des Laurentides pour les arts et les lettres* aura lieu le 19 novembre 2010 de 10h à 12h, à la Vieille Gare de Saint-Jérôme, située au 160, rue de la Gare.

La date limite d'inscription pour 2010-2011 est le **26 janvier 2011**. Les programmes et les formulaires d'inscription sont offerts sur les sites du CALQ et de la CRÉ.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels.

Instituée en vertu de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire*, la CRÉ des Laurentides est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional. À ce titre, la CRÉ assume un large mandat de concertation auprès des divers acteurs locaux, régionaux et nationaux, et ce, dans plusieurs secteurs d'activité, dont la culture.

Le Forum jeunesse des Laurentides est un organisme jeunesse composé et administré par des jeunes de 18 à 35 ans. Depuis 10 ans, il représente la voix des jeunes dans le développement de la région. Son rôle est de supporter des projets structurants pour améliorer la qualité de vie des jeunes des Laurentides et à les encourager à participer au développement de leur communauté. Le Forum jeunesse des Laurentides est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

Depuis plus de 30 ans, le Conseil de la culture des Laurentides est l'organisme de référence en matière de développement culturel sur le territoire des Laurentides. Il s'implique activement dans la vie régionale, notamment à titre de représentant du secteur Culture au sein de la Conférence régionale des élus des Laurentides. Ses services sont offerts à l'ensemble des professionnels du milieu artistique et culturel des Laurentides.

- 30 -

Renseignements :

Carl Allen
Directeur des relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800 608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

Louis Pilon
Conseiller stratégique
Affaires institutionnelles et politiques
Conférence régionale des élus des Laurentides
Tél. : 450 436-3111, poste 227
www.crelaurentides.qc.ca





Le lauréat du Prix à la création artistique pour la région des Laurentides, Alain-Marie Tremblay, artiste en métiers d'art, entouré de Stéphan LaRoche, directeur de la Danse, de la Musique et de l'Action territoriale au CALQ. Photo : Lucien Lisabelle

COMMUNIQUÉ



L'artiste Alain-Marie Tremblay reçoit le Prix à la création artistique du CALQ pour la région des Laurentides

Saint-Jérôme, le 4 novembre 2010 - Le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour la région des Laurentides a été décerné à l'artiste en métiers d'art Alain-Marie Tremblay de Val-David. Le prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, lui a été remis aujourd'hui à Saint-Jérôme dans le cadre de la 21^e édition des Grands Prix de la culture des Laurentides.

La carrière artistique d'Alain-Marie Tremblay est impressionnante : plus de 50 années de recherches et d'expérimentations en céramique et en sculpture mues par une vision innovatrice et créative, ainsi qu'un profond amour du métier. Diplômé de l'Institut des Arts appliqués, l'artiste s'est perfectionné en participant à plusieurs stages de formation à travers le monde. Grâce à son savoir-faire, on lui doit la découverte de la *bétonique*, ou *béton céramisé*, matériau résistant à toutes les saisons. Inspiré par les cultures étrangères et la nature, il a entre autres réalisé nombre d'oeuvres d'art public, dont certaines dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics, et un imposant corpus de pièces de poterie aux coloris uniques. Alain-Marie Tremblay démontre une maîtrise exceptionnelle des techniques et un grand respect pour les traditions, et ce, tout en sortant constamment des sentiers battus pour explorer les possibilités infinies de sa matière de prédilection.

Récipiendaire de plusieurs prix, ayant exposé dans plusieurs galeries et musées, ayant publié dans différents médias, ayant été conférencier invité et membre de jurys, Alain-Marie Tremblay s'impose comme une figure marquante dans le domaine des métiers d'art au Québec. Son travail et son expertise sont reconnus tant au Canada qu'en Europe. En plus de cette notoriété, il demeure très engagé dans son milieu.

En décernant ce Prix, le CALQ veut démontrer de manière tangible son appui aux créateurs dont le travail et les réalisations dynamisent la vie artistique de leur région. Le Conseil tient également à souligner le talent et la réussite d'Alain-Marie Tremblay, qui a été recommandé par un comité de sélection formé de pairs, issus de disciplines variées, et provenant de différentes régions du Québec. À cet égard, le CALQ remercie le Conseil de la culture des Laurentides de sa précieuse collaboration.

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels.

Le Conseil de la culture des Laurentides est l'organisme de référence en matière de développement culturel sur le territoire des Laurentides. Ses services sont offerts à l'ensemble des professionnels du milieu artistique et culturel de la région. Il s'implique activement dans la vie culturelle régionale, notamment en organisant l'événement Les Grands Prix de la culture des Laurentides qui en est à sa 21^e édition. Grâce à un accord de coopération entre le CCL et le CALQ, le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour la région des Laurentides est remis dans le cadre de cet événement pour la 12^e année consécutive en 2010.

- 30 -

Source

Karine Gariépy
 Agente de développement
 Conseil de la culture des
 Laurentides
 Tél. : 450 432-2425 poste 106
www.culturelaurentides.com

Renseignements

Carl Allen
 Directeur des Relations publiques
 Conseil des arts et des lettres du Québec
 Tél. : 514 864-2930 ou 1 800-608-3350
www.calq.gouv.qc.ca



Fonds des Laurentides pour les arts et les lettres 2009-2010 : douze artistes reçoivent plus de 100 000 \$

Saint-Jérôme, le 29 juin 2010 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Conférence régionale des élus des Laurentides (CRÉ), le Forum jeunesse Laurentides et le Conseil de la Culture des Laurentides (CCL) ont dévoilé aujourd'hui les noms des artistes qui reçoivent des bourses dans le cadre du *Fonds des Laurentides pour les arts et les lettres* totalisant 100 120 \$ pour la réalisation de 10 projets artistiques. La moitié de ce montant est accordée aux artistes de la jeune relève, soit les 35 ans et moins.

"Le soutien du CALQ à ce fonds démontre sa volonté d'appuyer le développement du secteur des arts et des lettres des Laurentides dans toute sa diversité et sa richesse. Il vise aussi à permettre à la population d'avoir accès à des activités artistiques dans leur région", a déclaré M. Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ.

"Le *Fonds des Laurentides pour les arts et les lettres* répond à de nombreux besoins dans la région et contribue à ce que nos artistes, nos écrivains et nos collectifs d'artistes maintiennent leurs activités professionnelles ici, dans les Laurentides", a fait valoir M. Marc Gascon, président de la CRÉ.

"Le Forum jeunesse des Laurentides est fier d'être partenaire du Fonds des Laurentides pour les arts et les lettres et considère ce Fonds comme un levier important pour contribuer au développement et à l'intégration professionnelle des artistes de la relève dans la région", a déclaré M. Francis Lamontagne, président du Forum jeunesse Laurentides.

Enfin, Mme Hélène Tremblay, présidente du CCL, a déclaré : "Ces résultats témoignent de notre désir à tous de participer à l'amélioration des conditions de pratique des artistes, artisans et écrivains de la région et ainsi leur permettre de contribuer à l'essor des arts et des lettres dans les Laurentides."

Répartition du soutien aux artistes et écrivains professionnels en 2009-2010

Dans le domaine des arts visuels, Simon Dupuis reçoit 14 000 \$, Jeane Fabb 12 170 \$ et Sylvie Nadon 4 230 \$. En musique, des bourses de 14 200 \$ et de 11 000 \$ ont été attribuées respectivement à Jean-François Renaud et Pascal Tremblay. En théâtre, Marie-Claude Hénault se voit accorder une bourse de 10 000 \$ et le collectif composé de David Lafantaisie, Philippe Charbonneau et Mélanie Laberge une bourse de 7 500 \$. En danse, Marie-Ève Farmer reçoit 14 720 \$, et Tammy Osler 8 600 \$ pour la réalisation d'un projet en métiers d'art. En littérature, Frédéric Lapierre obtient une bourse de 3 700 \$.

Parmi les boursiers, Marie-Ève Farmer, Marie-Claude Hénault, David Lafantaisie, Philippe Charbonneau, Mélanie Laberge, Frédéric Lapierre et Jean-François Renaud font partie de la relève. Tous les projets ont été évalués par un comité de sélection formé d'artistes de la région.

Le *Fonds des Laurentides pour les arts et les lettres* est issu d'une entente triennale signée à l'automne 2007. Jusqu'à ce jour, ce fonds a permis à 33 artistes et écrivains de réaliser 29 projets artistiques dans leur communauté.

Les partenaires

Depuis 15 ans, le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient également le perfectionnement des artistes professionnels.

Instituée en vertu de la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire*, la CRÉ des Laurentides est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional. À ce titre, la CRÉ assume un large mandat de concertation auprès des divers acteurs locaux, régionaux et nationaux, et ce, dans plusieurs secteurs d'activité, dont la culture.

Le Forum jeunesse des Laurentides est un organisme jeunesse composé et administré par des jeunes de 18 à 35 ans. Depuis 10 ans, il représente la voix des jeunes dans le développement de la région. Son rôle est de supporter des projets structurants pour améliorer la qualité de vie des jeunes des Laurentides et à les encourager à participer au développement de leur communauté. Le Forum jeunesse des Laurentides est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

Depuis plus de 30 ans, le Conseil de la culture des Laurentides est l'organisme de référence en matière de développement culturel sur le territoire des Laurentides. Le CCL s'implique activement dans la vie régionale, notamment à titre de représentant du secteur Culture au sein de la Conférence régionale des élus des Laurentides. Ses services sont offerts à l'ensemble des professionnels du milieu artistique et culturel des Laurentides.

- 30 -

Renseignements :

Louis Pilon
Conseiller stratégique
Affaires institutionnelles et politiques
CRÉ des Laurentides
Tél. : 450 436-3111
www.crelaurentides.qc.ca

Carl Allen
Directeur des relations publiques
Conseil des arts et des lettres du
Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800-608-
3350
www.calq.gouv.qc.ca



L'artiste Nadia Myre reçoit le Prix à la création artistique du CALQ pour la région des Laurentides

Montréal, le 5 novembre 2009 – Le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour la région des Laurentides a été décerné à l'artiste en arts visuels Nadia Myre. Le Prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, lui a été remis aujourd'hui à Sainte-Thérèse dans le cadre des Grands Prix de la culture des Laurentides.

D'origine algonquienne, Nadia Myre est native de Montréal. Elle est diplômée du Emily Carr Institute of Art and Design de Vancouver et détient une maîtrise en beaux-arts de l'Université Concordia de Montréal. Son travail, qui allie sculpture, peinture, vidéo et écriture, propose une réflexion sur la mémoire, la communauté, la tradition, le langage et l'héritage culturel. L'artiste s'est fait connaître notamment avec *Indian Act* (2000-2002) une oeuvre qu'elle a réalisée avec l'aide de plus de 200 participants, cousant méticuleusement de petites perles blanches et rouges sur le texte de la Loi sur les Indiens.

Nadia Myre a présenté de nombreuses expositions individuelles et collectives partout au Québec et au Canada, mais aussi en Grande-Bretagne, en Australie et aux États-Unis, dont *The American West*, au Royaume-Uni (2005), *Au fil de mes jours*, au Musée National des beaux-arts du Québec (2005), *Fabrics of Change / Trading Identities*, à l'Université de Wollongong et à l'Université Flinders, en Australie (2004) et *Remix : New Modernities in a Post Indian World*, au National Museum of the American Indian, à New-York (2007). Elle a remporté plusieurs prix et distinctions et ses oeuvres font partie de nombreuses collections publiques.

En décernant le Prix à la création artistique, le CALQ veut démontrer de manière tangible son appui aux créateurs dont le travail et les réalisations dynamisent la vie artistique de leur région. Le Conseil tient également à souligner le talent et la réussite de Madame Myre, qui a été recommandée par un comité de sélection formé de pairs. À cet égard, le CALQ remercie le Conseil de la culture des Laurentides de sa précieuse collaboration.

Depuis 15 ans, le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient également le perfectionnement des artistes professionnels.

– 30 –

Renseignements :

Carl Allen
Directeur des Relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800-608-3350
(www.calq.gouv.qc.ca)

[← Retour à la page d'accueil](#)



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2011



Outaouais

Comité des régions - CALQ

Conseils régionaux
de la culture

Prix à la création du CALQ

Soutien accordé
à la région

Le Fonds pour les arts et les lettres de l'Outaouais

- [Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels de la jeune relève ainsi qu'à ceux ayant 10 ans et moins de pratique](#)
- [Soutien aux organismes artistiques professionnels](#)

Séance d'information relative à l'entente de partenariat entre le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Conférence régionale des élus, la Ville de Gatineau, la Table Jeunesse Outaouais, la Fondation pour les arts, les lettres et la culture de l'Outaouais, et Emploi-Québec le **lundi 6 février 2012 de 18 h à 20 h** au Centre de production en arts de la scène, 432, boul. Alexandre-Taché, Gatineau, salle L'Espace. R.S.V.P. en communiquant à l'adresse developpement@crco.org ou au 819 595-2601, poste 221. ([détails](#))

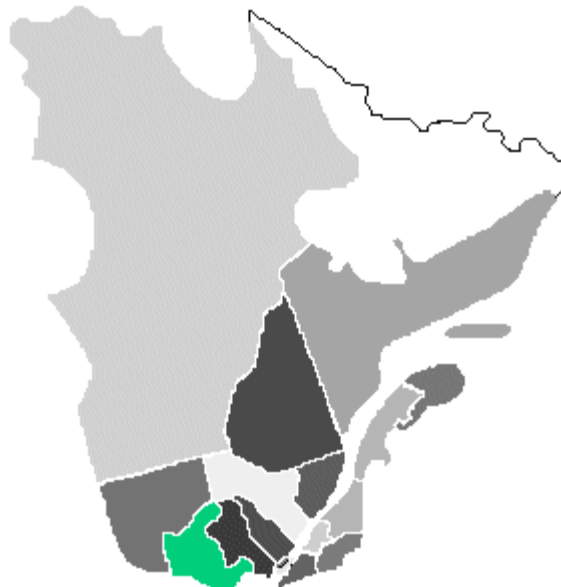
Sylvie Desrosiers reçoit le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région de l'Outaouais ([communiqué](#) du 10 novembre 2011)

Fonds pour les arts et les lettres de l'Outaouais: 7 artistes et 5 organismes artistiques se partagent un soutien de 154 587 \$ ([communiqué](#) du 30 août 2011)

Fonds pour les arts et les lettres de l'Outaouais : 16 artistes et 5 organismes artistiques se partagent un soutien de 164 726 \$ ([communiqué](#) du 10 mai 2011)

André Duhaime reçoit le Prix à la création artistique du CALQ pour la région de l'Outaouais ([communiqué](#) du 10 novembre 2010)

Le CALQ investit 232 500 \$ dans le *Fonds des arts et des lettres de l'Outaouais* ([communiqué](#) du 3 novembre 2010)





Sylvie Desrosiers reçoit le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région de l'Outaouais

Gatineau, le 10 novembre 2011 – Le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour la région de l'Outaouais a été décerné à la danseuse professionnelle Sylvie Desrosiers pour la constance de son parcours artistique, la qualité de son travail de chorégraphe et son apport à la vie artistique de sa région. Le Prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, lui a été remis dans le cadre du Gala d'excellence Les Culturiades de la Fondation pour les arts, les lettres et la culture en Outaouais (FALCO).

Depuis maintenant plus de 25 ans, Sylvie Desrosiers travaille au développement et au rayonnement de la danse contemporaine en Outaouais ainsi qu'au Canada. Sa carrière, partagée entre les arts visuels et la danse, est empreinte d'une démarche de création contemporaine. Diplômée en arts visuels de l'Université Laval, Sylvie Desrosiers s'implique à la Ville de Gatineau en animation et en enseignement des arts visuels ; en danse, elle suit sa formation avec Le Groupe de la Place Royale tout en faisant de l'enseignement et de l'animation en danse pour la Ville de Gatineau et pour l'école de ballet Le Duc.

En 2007, Sylvie Desrosiers fonde *DORSALE Danse* et souhaite rassembler au sein de cette compagnie des artistes aux intérêts communs et aux visions complémentaires tout en appuyant la création, la production d'événements artistiques de qualité et la diffusion de la danse contemporaine ici et ailleurs. Sylvie Desrosiers a plusieurs chorégraphies à son actif ainsi que des participations au Festival Danse Canada. Elle est également directrice du programme de danse contemporaine à The School of Dance d'Ottawa.

En décernant ce Prix, le CALQ veut démontrer de manière tangible son appui aux créateurs dont le travail et les réalisations dynamisent la vie artistique de leur région. Le Conseil tient également à souligner le talent et la réussite de Sylvie Desrosiers qui a été recommandé par un comité de sélection formé de pairs, issus de disciplines variées et provenant de différentes régions du Québec. À cet égard, le CALQ remercie le Conseil régional de la culture de l'Outaouais de sa précieuse collaboration.

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels.

Fondée en 1998, la Fondation pour les arts, les lettres et la culture en Outaouais (FALCO) est un organisme qui œuvre au développement et au rayonnement de la culture en Outaouais, ainsi qu'à la reconnaissance des artistes, des organismes et des travailleurs culturels de l'Outaouais. Pour ce faire, elle met en place des programmes, des événements et des activités lui permettant de maintenir les ressources nécessaires à son action, collabore avec divers partenaires et signe des ententes, notamment en matière de création, de production, de diffusion, de distribution et de formation.

- 30 -

Source
Justine Leblanc
Coordonnatrice aux communications,
aux affaires corporatives et au marketing
Conseil régional de la culture de l'Outaouais
Tél. : 819 595-2601 poste 223 ou
1 855-595-2601
www.crco.org

Renseignements
Marc Drouin
Directeur des communications, du mécénat
et des territoires
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800-608-3350
www.calq.gouv.qc.ca



Marc Drouin, directeur des communications, du mécénat et des territoires au CALQ et Sylvie Desrosiers, danseuse professionnelle, chorégraphe et lauréate du Prix à la création artistique du CALQ pour la région de l'Outaouais. Photo : Sylvain Lajoie



Fonds pour les arts et les lettres de l'Outaouais: 7 artistes et 5 organismes artistiques se partagent un soutien de 154 587 \$

Gatineau, le 30 août 2011 – Onze projets bénéficieront d'un soutien financier important totalisant 154 587 \$ dans le cadre du deuxième appel de projets (2010-2011) de l'Entente spécifique pour le soutien aux jeunes artistes professionnels et pour la consolidation des organismes artistiques professionnels.

Cette entente, qui comprend un fonds pour les arts et les lettres de 510 000 \$ réparti sur trois ans (2010-2013), est intervenue entre la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO), le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Ville de Gatineau, la Table Jeunesse Outaouais (TJO), la Fondation pour les arts, les lettres et la culture en Outaouais (FALCO) et Emploi-Québec.

L'entente comprend deux volets, soit : *Soutien aux organismes artistiques professionnels et Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels de la relève et à ceux ayant moins de 10 ans de pratique.*

Un comité de sélection interrégional, formé par le CALQ et composé de quatre membres reconnus pour leur compétence et leur engagement dans le domaine des arts et des lettres, a examiné attentivement les demandes déposées lors de la deuxième inscription.

Soutien aux organismes artistiques professionnels



Ainsi, parmi les demandes présentées par des organismes dans ce volet, 5 projets ont été retenus, soit ceux du Centre de production Daimon (15 000 \$), du Centre Moon Rain (23 000 \$), du groupe GESTES Théâtre marionnettique (16 500 \$), des Plaisirs du clavecin (12 500 \$) et du Studio coopératif premières lignes (23 000 \$).

Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels de la relève et à ceux ayant moins de 10 ans de pratique

En ce qui a trait aux artistes et aux écrivains professionnels de la relève, 6 projets ont été retenus parmi les demandes déposées dans ce volet. Ces projets profiteront aux artistes des disciplines suivantes : Arts visuels : Aymara Alvarado Sanchez (10 000 \$); Anik Deslauriers (10 000 \$) et au collectif composé de Marie-Hélène Leblanc et Simon Guibord (15 000 \$); Littérature : Jonathan Demers (10 000 \$) ; Arts médiatiques : Alexandre Grégoire (9 587 \$); Arts multidisciplinaires : Marie-France Thibault (10 000 \$).

La date prévue du prochain appel de projets est le 15 avril 2012.

-30-

Source :

Stéphan La Roche
Directeur de la Musique, de la Danse et
de l'Action territoriale
Conseil des arts et des lettres du
Québec
Tél. : 514 864-4410 ou 1 800 608-
3350
www.calq.gouv.qc.ca

Renseignements :

Pierre Boucher
Responsable des communications
Conférence régionale des élus de
l'Outaouais
Tél. : 819 663-2480, poste 227
www.cre-o.qc.ca



Fonds pour les arts et les lettres de l'Outaouais : 16 artistes et 5 organismes artistiques se partagent un soutien de 164 726 \$

Gatineau, le 10 mai 2011 – Treize projets bénéficieront d'un soutien financier important totalisant 164 726 \$ dans le cadre du premier appel de projets (2010-2011) de l'Entente spécifique pour le soutien aux jeunes artistes professionnels et pour la consolidation des organismes artistiques professionnels.

Cette entente, qui comprend un fonds pour les arts et les lettres de 510 000 \$ réparti sur trois ans (2010-2013), est intervenue entre la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO), le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Ville de Gatineau, la Table Jeunesse Outaouais (TJO), la Fondation pour les arts, les lettres et la culture en Outaouais (FALCO) et Emploi-Québec.



L'entente comprend deux volets, soit : Soutien aux organismes artistiques professionnels et Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels de la relève et à ceux ayant moins de 10 ans de pratique.

Un comité de sélection, formé par le CALQ et composé de quatre membres reconnus pour leur compétence et leur engagement dans le domaine des arts et des lettres de la région, a examiné attentivement les demandes déposées à la première inscription.

Soutien aux organismes artistiques professionnels

Ainsi, parmi les demandes présentées par des organismes dans ce volet, cinq projets ont été retenus, soit ceux du centre de production Daimon (18 300 \$), du Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau (18 300 \$), du Studio coopératif Premières lignes (18 300 \$), du groupe de danse Dorsale danse (16 800 \$) et des Concerts Ponticello (18 300 \$).

Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels de la relève et à ceux ayant moins de 10 ans de pratique

En ce qui a trait aux artistes et aux écrivains professionnels de la relève, huit projets ont été retenus parmi les demandes déposées dans ce volet. Ces projets profiteront à des artistes de disciplines diverses suivantes : **Arts médiatiques** : Suzanne Nerbonne (7 405 \$) ; **Arts multidisciplinaires** : Éric Larose (8 125 \$) ; **Arts visuels** : le collectif composé de Jean-François Boulé, Émilie Couture et Xavier Coulombe-Murry (15 000 \$) ainsi que le collectif formé de Mélanie Myers et Karina Pawlikowski (4 735 \$) ; **Musique** : le collectif composé de Julien Morissette, Thierry Faucher et Dominic Faucher (11 866 \$), Jean-Pierre Picard (7 590 \$), le collectif formé de Patrice Servant, Stéphane Lévesque et David Charette (15 000 \$) ainsi que le collectif composé de Catherine Veilleux et Diarra Mohamed (5 005 \$).

Le second appel de projets couvrant l'année 2011-2012 se terminait le 2 mai dernier. Les projets retenus seront dévoilés dans le courant de l'été.

-30-

Source :

Carl Allen
 Directeur des relations publiques
 Conseil des arts et des lettres du Québec
 Tél. : 514 864-2930 ou 1 800 608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

Renseignements :

Pierre Boucher
 Responsable des communications
 Conférence régionale des élus de l'Outaouais
 Tél. : 819 663-2480, poste 227
www.cre-o.qc.ca



André Duhaime reçoit le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec pour la région de l'Outaouais

Gatineau, le 10 novembre 2010 – Le Prix à la création artistique du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour la région de l'Outaouais a été décerné à l'écrivain et poète André Duhaime. Le Prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, lui a été remis aujourd'hui dans le cadre des Culturiades.

Natif de Montréal, André Duhaime s'est établi dans la région de l'Outaouais en 1971, où il vit toujours. Diplômé en pédagogie de l'Université de Montréal, il détient également une maîtrise en

Lettres françaises de l'Université d'Ottawa. Depuis la fin des années 1970, il se passionne pour le haïku, une forme classique de la poésie japonaise qui a vu le jour il y a plus de trois siècles, ainsi que pour le renku et le tanka. Auteur de nombreux recueils, d'anthologies et d'albums pour la jeunesse, son activité artistique est caractérisée par la pratique de ces formes d'écriture, leur acclimatation à la sensibilité occidentale, leur diffusion par des articles à caractère pédagogique et par la création, en 1997, du site Web *Haïku sans frontières* dont il est toujours webmestre et directeur littéraire.

André Duhaime anime des ateliers d'écriture auprès des jeunes dans les écoles du Québec ou dans le cadre d'activités organisées par l'Union des écrivains québécois, l'Association des écrivains québécois pour la jeunesse ou la Fédération québécoise du loisir littéraire. Il s'est illustré également lors de nombreuses lectures publiques qui ont eu lieu tant au Québec, au Canada, qu'en Europe et au Japon. Il est lauréat de nombreux prix dont le Prix Canada-Japon 2008, du Conseil des Arts du Canada, pour le livre *Marcher le silence – Carnets du Japon*, en coécriture avec André Girard.

En décernant ce Prix, le CALQ veut démontrer de manière tangible son appui aux créateurs dont le travail et les réalisations dynamisent la vie artistique de leur région. Le Conseil tient également à souligner le talent et la réussite d'André Duhaime qui a été recommandé par un comité de sélection formé de pairs, issus de disciplines variées et provenant de différentes régions du Québec. À cet égard, le CALQ remercie le Conseil régional de la culture de l'Outaouais de sa précieuse collaboration.

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels.

Fondée en 1998, la Fondation pour les arts, les lettres et la culture en Outaouais (FALCO) est un organisme qui œuvre au développement et au rayonnement de la culture en Outaouais, ainsi qu'à la reconnaissance des artistes, des organismes et des travailleurs culturels de l'Outaouais. Pour ce faire, elle met en place des programmes, des événements et des activités lui permettant de maintenir les ressources nécessaires à son action, collabore avec divers partenaires et signe des ententes, notamment en matière de création, de production, de diffusion, de distribution et de formation.

- 30 -

Source

Jasmine Ouellette
Coordonnatrice aux communications, aux affaires corporatives et au marketing
Conseil régional de la culture de l'Outaouais
Tél. : 819 595-2601, poste 223
www.crco.org

Renseignements

Carl Allen
Directeur des Relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800-608-3350
www.calq.gouv.qc.ca



Le CALQ investit 232 500 \$ dans le Fonds des arts et des lettres de l'Outaouais

Gatineau, le 3 novembre 2010 – M. Yvan Gauthier, président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), a annoncé aujourd'hui le renouvellement de la participation financière du CALQ à l'entente portant sur l'accès de la culture, l'amélioration des conditions de pratique des artistes, des écrivains et la consolidation des organismes artistiques professionnels de l'Outaouais. Le CALQ accorde un soutien de 232 500 \$ réparti sur trois ans afin de permettre à des artistes et des écrivains ayant 35 ans et moins ou dix ans et moins de pratique professionnelle de réaliser des projets de création, et à des organismes artistiques de consolider leurs assises.

L'entente 2010-2013 assure la création du *Fonds des arts et des lettres pour l'Outaouais* et réunit, outre le CALQ, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, la Table jeunesse d'Outaouais, la Ville de Gatineau, la Fondation pour les arts, les lettres et la culture en Outaouais ainsi que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale Emploi Québec Outaouais. Les investissements des partenaires s'élèvent à 510 000 \$, ce qui représente une augmentation de

190 000 \$ par rapport à la précédente entente. La contribution du CALQ a pour sa part augmenté de 82 500 \$.

Le président-directeur général du CALQ s'est dit particulièrement heureux de voir l'entente bonifiée : « Cette entente s'inscrit dans la volonté du Conseil d'offrir dans toutes les régions du Québec un soutien complémentaire et adapté, en collaboration avec des partenaires à l'écoute des milieux artistique et littéraire de leur territoire, a déclaré M. Yvan Gauthier. Grâce à cette entente, le CALQ soutient activement le dynamisme et le rayonnement des arts et des lettres de la région de l'Outaouais. »

Inscription pour 2010-2011

Les artistes et les écrivains de la relève ainsi que les organismes artistiques professionnels sont invités à déposer leur demande de soutien au *Fonds des arts et des lettres pour l'Outaouais*. La date limite d'inscription pour 2010-2011 est le **15 décembre 2010**. Les programmes et les formulaires d'inscription sont offerts sur les sites du CALQ et de la CRÉ.

Le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels.

– 30 –

Renseignements :

Carl Allen
Directeur des relations publiques
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800 608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

[← Retour à la page d'accueil](#)



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2011